REPUBLIQUE TOGOLAISE

LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

UNION EUROPEENNE

BUDGET CITOYEN 2022 TOGO

SIMPLIFIER LE LANGAGE BUDGETAIRE POUR LE CITOYEN

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'économie et des Finances

REPUBLIQUE DU TOGO
CARTE ADMINISTRATIVE DES REGIONS

TOGO

Superficie: 56 790 km²

- Région des Savanes
- Région de la Kara
- Région Centrale
- Région des Plateaux
- Région Maritime

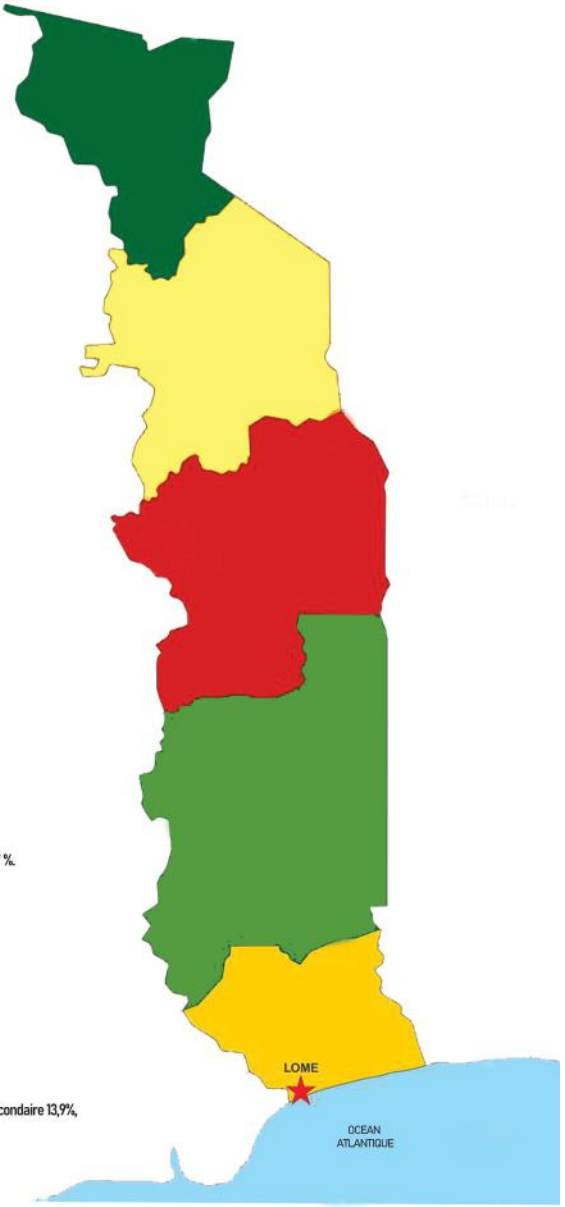

Présentation du TOGO
Nom en forme longue : République Togolaise
Chef de l'État : Faure Essozimna Gnassingbé (depuis le 4 mai 2005).
Premier ministre : Victoire Tomégah-Dogbé (depuis le 28 septembre 2020).
Fête nationale : 27 avril, fête de l'indépendance.

Données géographiques

Superficie : 56 790 kilomètres carrés
Capitale : Lomé
Villes principales : Lomé, Kara, Sokodé, Kpalimé, Atakpamé, Dapaong
Langue officielle : français
Monnaie : franc CFA

Données démographiques

Population : 8,28 millions d'habitants (Banque mondiale, 2020).
Population rurale : 57 % (Banque mondiale, 2020).
Population urbaine : 43 % (Banque mondiale, 2020), croissance annuelle : 3,7 %.
Densité : 145 habitants au kilomètre carré (Banque mondiale, 2018).
Taux de croissance de la population : 2,4 % (Banque mondiale, 2020).
Espérance de vie à la naissance : 61 ans (Banque mondiale, 2019).
Taux d'alphabétisation des adultes : 64 % (Banque mondiale, 2015).
Indice de développement humain : 167e sur 189 (PNUD, 2019).

Données économiques

Produit intérieur brut : 5,5 Md$ (FMI, 2019)
Produit intérieur brut par habitant : 679 $ (FMI, 2019)
Taux de croissance : 4,9 % (DG Trésor, 2019)
Taux d'inflation : 1% en 2018 (DG Trésor 2019)

Part des secteurs d'activité dans le produit intérieur brut : primaire 19,3%, secondaire 13,9%, services 49,9%, solde 16,5% (impôts et taxes) DG Trésor, 2019)

Principaux clients : Burkina Faso, Bénin, Inde, Nigéria (FMI, 2020)
Principaux fournisseurs : Chine, France, Etats-Unis, Inde (FMI, 2020)

SOMMAIRE

06 SIGLES ET ABREVIATIONS

08 AVANT-PROPOS

10 **PREMIERE PARTIE**
GENERALITES SUR LE PROCESSUS BUDGETAIRE ET PRINCIPALES MESURES FISCALES

11 I. QU'EST-CE QUE LE BUDGET DE L'ETAT?
12 II.QUELQUES NOTIONS DE BASE
13 III. LES FONDEMENTS JURIDIQUES DE L'ELABORATION DU BUDGET CITOYEN
14 IV. LES GRANDES ETAPES DU PROCESSUS D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT
15 V. PRINCIPALES MESURES FISCALES AU TITRE DE L'EXERCICE 2022
1. Mesures fiscales reconduites (anciennes)
2. Nouvelles mesures fiscales

18 **DEUXIEME PARTIE**
CONTEXTE ET HYPOTHESES D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2022 ET PRIORITES RETENUES

19 I. CONTEXTE D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2022
1. Au niveau international
2. Au niveau régional
3. Au niveau national

20 II.HYPOTHESES D'ELABORATION DU BUDGET, EXERCICE 2022
1. Au titre des mesures de relance économique
2. Au titre des finances publiques

22 III. PRIORITES RETENUES POUR L'ANNEE 2022

24 **TROISIEME PARTIE**
CARACTERISTIQUES DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2022

25 I. RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT
1. Recettes budgétaires
2.Ressources de trésorerie

27 II.CHARGES DU BUDGET DE L'ETAT
1. Dépenses budgétaires
2.Charges de trésorerie

30 III. LES AGREGATS BUDGETAIRES
1. L'épargne budgétaire
2.Le solde budgétaire
3.Le solde de trésorerie
4.Le solde global
5.Equilibre budgétaire

31 IV. EVOLUTION DES CRITERES DE CONVERGENCE DE 2017 A 2021

32 **QUATRIEME PARTIE**
PRINCIPAUX INDICATEURS ET INSCRIPTIONS SPECIFIQUES POUR CERTAINS SECTEURS PRIORITAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2022
33 I. QUELQUES ACTIONS MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU PLAN NATIONAL DE RIPOSTE CONTRE LA COVID-19 EN 2021
1. Secteur de l'éducation
2. Secteur de la santé
3. Secteur de l'eau
4. Secteur de l'agriculture
5. Autres secteurs
38 II.PRINCIPAUX INDICATEURS ET INSCRIPTIONS SPECIFIQUES POUR CERTAINS SECTEURS PRIORITAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2022
39 A. SECTEUR DE L'EDUCATION
1. Principaux indicateurs du secteur
2.Réalisations 2020 et 2021 et prévisions 2022
42 B. SECTEUR DE LA SANTE
1. Principaux indicateurs
2.Réalisations 2019 et 2020 et prévisions 2021
45 C. SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
1. Principaux indicateurs
2.Réalisations 2020 et prévisions 2022
50 D. SECTEUR DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
1. Principaux indicateurs
2.Réalisations 2020 et 2021 et prévisions 2021
60 E. SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS
1. Principaux indicateurs
2.Réalisations 2020 et 2021 et prévisions 2022
63 F.SECTEUR DE L'EMPLOI
1. Principaux indicateurs
2.Réalisations 2020 et 2021 et prévisions 2022
67 G. SECTEUR DE LA PROTECTION CIVILE
1. Principaux indicateurs
2.Réalisation de 2021
72 H. SOUS-SECTEUR DE L'ENERGIE
1. Principaux indicateurs
2.Réalisation de 2021 et prévisions en 2022
74 III. AUTRES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES SPECIFIQUES POUR 2022
A. DANS LE DOMAINE DE LA TRANSFORMATION INDUSTRIELLE
75 B. AU TITRE DE LA DEFENSE
C. AU TITRE DE LA DECENTRALISATION
76 D. AU TITRE DE LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE

78 **CINQUIEME PARTIE**
RISQUES BUDGETAIRES ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE BONNE EXECUTION DU BUDGET DE L'ANNEE
79 I. QUELQUES RISQUES BUDGETAIRES ET MESURES D'ATTENUATION
80 II.QUELQUES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
81 ANNEXE: CALENDRIER BUDGÉTAIRE
84 COORDONNEES ET CONTACTS UTILES
85 EQUIPE DE REDACTION
86 GLOSSAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEP	Adduction d'Eau Potable
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenues
ANPC	Agence Nationale de Protection Civile
ANVT	Agence Nationale de Volontariat du Togo
ARV	Antiretroviral (produit contre le Sida)
BAD	Banque Africaine de Développement
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
BM	Banque Mondiale
BSG	Budgétisation Sensible au Genre
CEET	Compagnie Energie Electrique du Togo
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CGI	Code Général des Impôts
CM/UEMOA	Conseil des Ministres/ Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CRT	Caisse de Retraite du Togo
DBSG	Document Budgétaire Sensible au Genre
DGEAE	Direction des Etudes et Analyses Economiques
DGBF	Direction Générale du budget et des Finances
DPEE	Direction de la Planification de l'Education et de l'Evaluation
DPPD	Direction de la Planification et des politiques de développement
DISEM	Direction des Infrastructures Sanitaires, des Equipements et de la Maintenance
FAIEJ	Fonds d'Appui aux Initiatives Économiques des Jeunes
FCFA	Franc de la Communauté Francophone d'Afrique
FMI	Fonds Monétaire International
FSSB	Filets Sociaux et Services de Base
GRC	Gestion des Risques de Catastrophe
IR-BIC	Impôts sur le Revenu- Bénéfice Industriel et Commercial
IRPP-RA	Impôts sur les Revenus des Personnes Physiques- Revenus d'Affaires
IR-RA	Impôts sur les Revenus- Revenus d'Affaires
IS	Impôts sur les Sociétés
RRC	Réduction des Risques de Catastrophes
LFI	Loi de Finances Initiale
LFR	Loi de finances rectificative
LOLF	Loi Organique Relative aux Lois de Finances
LPF	Livre de Procédure Fiscale
MAEDR	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural

MEHV	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise
MEF/SG	Ministère de l'Économie et des Finances/Secrétariat Général
MEPSTA	Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat
MME	Ministère des Mines et de l'Energie
MTN	Maladies Tropicales négligées
MTP	Ministère des Travaux Publics
MSHPAUS	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins
NSCT	Nouvelle Société Cotonnière du Togo
OTR	Office Togolaise des Recettes
PAEIJ-SP	Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs
PAGE	Projet d'Appui à la Gouvernance Economique
PARSEP	Projet d'Appui à la Riposte du Système Educatif à la Pandémie
PASSCO2	Projet d'Amélioration des conditions Sanitaires en milieu Scolaire et rural, phase 2
PEA	Poste d'Eau Autonome
PEAT	Projet Eau et Assainissement au Togo
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programmes/Projets d'Investissement Public
PME/PMI	Petits et Moyens Entreprises/ Petites et Moyennes Industries
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PNLP	Programme Nationale de Lutte contre le Paludisme
PNLS	Programme Nationale de Lutte contre le Sida
PNS	Prélèvement National de Solidarité
POEJV	Projet d'Opportunités d'Emplois pour les Jeunes Vulnérables
PRC	Plan régionaux de contingence
PRHYVI	Projet de Renforcement de l'Hydraulique Villageoise
PRMP	Personne Responsable des Marchés Publics
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PUA	Prélèvement de l'Union Africaine
PVVIH	Personne vivant avec le virus de l'immino-déficience humaine
RAP	Rapport Annuel de Performance
RRC	Réduction des Risques de Catastrophes
SDN	Stratégie Nationale de Développement
TdE	Togolaise des Eaux
TLP	Taxe de Laissez-Passer
TPU	Taxe Professionnelle Unique
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
TVM	Taxe sur les Véhicules Motorisés
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

AVANT-PROPOS

Un des principes fondamentaux de la gestion des finances publiques est la transparence. La transparence budgétaire exige la publication régulière des informations relatives aux données budgétaires à l'adresse du grand public.
Le budget citoyen étant un outil de publication des données budgétaires, le gouvernement s'est engagé depuis 2020 à transcrire le contenu du budget de l'Etat voté par l'Assemblée nationale en un langage simplifié dans un document dénommé « budget citoyen » pour faciliter la compréhension du budget par tous.

Au Togo, le budget citoyen trouve son fondement dans la loi N°2014-009 du 11 juin 2014 portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques. Cette loi, en son article 2, stipule : « Les citoyens, en leur qualité de contribuables et d'usagers des services publics, sont clairement, régulièrement et complètement informés de tout ce qui concerne la gouvernance et la gestion des fonds publics. Ils sont mis en mesure d'exercer, dans le débat public, leur droit de regard sur les finances de toutes les administrations publiques ». Cet article met en relief la nécessité de rendre l'information budgétaire accessible, lisible et compréhensible pour tous.

En effet, l'engagement du gouvernement vise à renforcer les principes de transparence et de communication en rendant accessible l'information budgétaire aux populations à la base. Dans sa conception, le budget citoyen explique les concepts relatifs à l'élaboration du budget de l'Etat tout en mettant en exergue, les hypothèses macroéconomiques qui sous-tendent le cadrage budgétaire ainsi que les priorités du gouvernement.

L'édition 2022 reprend dans un langage simplifié l'essentiel du contenu de la loi de finances 2022 et permet aux citoyens de comprendre le processus budgétaire, la collecte des ressources budgétaires et leur utilisation pour la réalisation des projets et programmes de développement au profit de la population. Par ailleurs, il facilite la communication entre l'administration et les citoyens, en vue d'assurer un meilleur suivi de l'action gouvernementale par ces derniers.

Dans la continuité des éditions précédentes, le budget citoyen 2022 renferme plusieurs innovations notamment la budgétisation sensible au genre. Il s'agit d'assurer l'équité et l'égalité du genre dans la budgétisation des programmes et actions de développement, en mettant l'accent sur la participation active de tous les acteurs. Dans cette perspective, les cadres de l'administration sont outillés pour faire de cette innovation une réalité à tous les niveaux de la préparation du budget de l'Etat.

Cette troisième édition qui porte sur la loi de finances initiale 2022, votée le 28 décembre et promulguée le 31 décembre 2021, met un accent particulier sur certains secteurs qui impactent fortement et directement la vie des citoyens. Ces secteurs sont identifiés dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui tient compte de la nouvelle vision nationale et des aspirations présidentielles dans le contexte de la covid-19. Il s'agit des secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, de l'agriculture, des infrastructures routières, de l'emploi et de la formation professionnelle, des mines et de l'énergie et de la protection civile.

Pour une meilleure appropriation par l'ensemble de la population, le budget citoyen 2021 a fait l'objet d'une large diffusion à travers une campagne de sensibilisation dans les différentes régions du territoire national et par le biais des canaux de communication et d'information. Cet exercice d'information et de communication se poursuivra avec l'édition 2022.

Nous exprimons une fois encore notre gratitude aux partenaires techniques et financiers (PTF) et aux acteurs nationaux impliqués dans la promotion de la transparence budgétaire qui permet à toutes les parties prenantes d'exercer leur rôle de contrôle et de veille citoyenne de l'action gouvernementale. Nos remerciements vont particulièrement à la Banque mondiale et à l'Union européenne qui nous accompagnent depuis 2020 dans ce processus à travers le Projet d'appui à la gouvernance économique (PAGE).

Le Ministre de l'économie et des finances

Sani YAYA

MONUMEMT DE L'INDEPENDANCE

GÉNÉRALITÉ SUR LE PROCESSUS BUDGÉTAIRE ET PRINCIPALES MESURES FISCALES

PARTIE 01

BUDGET CITOYEN 2022 TOGO

GENERALITES SUR LE PROCESSUS BUDGETAIRE ET PRINCIPALES MESURES FISCALES

Cette partie est consacrée à l'explication des notions de base pour une meilleure compréhension du budget de l'Etat par le citoyen. Elle présente également les fondements juridiques qui encadrent l'élaboration du budget citoyen. En outre, elle expose les grandes étapes du processus d'élaboration du budget de l'Etat et les nouvelles dispositions fiscales définies dans la loi de finances, exercice 2022.

I QU'EST-CE QUE LE BUDGET DE L'ETAT ?

Le budget de l'Etat est un document dans lequel le gouvernement annonce ce qu'il peut mobiliser comme argent (recettes) et comment il veut dépenser cet argent pour régler les problèmes de développement du pays pendant les douze (12) mois à venir, c'est-à-dire de janvier à décembre. Le budget de l'Etat permet au gouvernement de mettre en œuvre la politique de développement économique et social du pays.
Il est à la fois un document politique, juridique et financier :

Le budget est un document politique : il est l'instrument de mise en œuvre des programmes de développement d'un pays. Au Togo, il est l'instrument principal de mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 ;

Le budget est un document juridique : Il a un caractère obligatoire (loi). En dehors du budget de l'Etat, il y a, entre autres, le budget des collectivités territoriales et des établissements publics qui a la forme d'un acte administratif ;

Le budget est un document financier : il prévoit et autorise des res¬sources et des charges de l'Etat pour chaque année. C'est la formulation financière des moyens alloués à la mise en œuvre des programmes et projets du gouvernement.

Le budget de l'Etat est constitué par l'ensemble des comptes qui décrivent toutes les ressources et toutes les charges de l'Etat. Il désigne la partie comptable de la loi de finances.
L'ensemble de la partie « Loi » composée essentiellement des nouvelles dispositions fiscales et la partie budget adopté par le gouvernement s'appelle « projet de Loi de Finances ». Une fois votée par l'Assemblée nationale, il devient la « Loi de finances ».

Il est important de souligner que le budget de l'Etat n'est pas de l'argent disponible pouvant être immédiatement utilisé pour couvrir les dépenses mais une possibilité de dépenses offerte aux ministères et institutions. En effet, la mobilisation des ressources se fait durant toute l'année budgétaire et les charges sont exécutées en tenant compte de l'argent disponible. Dans le cadre de la réforme budgétaire de l'UEMOA, le Togo est passé du budget de moyens au budget programme, à compter de l'exercice 2021.

Budget de moyens : il détermine les moyens que l'Etat donne à ses services pour faire leurs dépenses sans avoir fixé au préalable des objectifs et des résultats à atteindre.

Budget programme : afin de mieux travailler et résoudre les problèmes de la population, le gouvernement a décidé de changer la manière de faire le budget de l'Etat et de dépenser l'argent. Cette nouvelle manière de faire est appelée le budget programme ou le budget axé sur les résultats.

Avec le budget programme, le gouvernement examine d'abord les problèmes de la population. Ensuite, il fixe les résultats à atteindre et recherche les moyens pour la réalisation de ces résultats. Avec l'argent mis à leur disposition, les services exécutent ainsi les différents projets retenus. L'Etat contrôle les activités de ses services pour être sûr qu'elles vont contribuer à régler effectivement les problèmes de la population.

II QUELQUES NOTIONS DE BASE

Arbitrage budgétaire : mécanisme à travers lequel l'argent à collecter est réparti entre les différents ministères et institutions en tenant compte de la capacité financière et des priorités de l'Etat. Cette notion fait référence aux choix effectués lors de l'élaboration d'un budget. L'arbitrage permet de répondre à la question : « pourquoi consacrer plus de ressources à telle ou telle autre dépense » ?

Budgétisation Sensible au Genre (BSG) : prise en compte de la dimension de genre dans le processus budgétaire. Cela signifie une évaluation des budgets basée sur le genre, en incorporant une perspective de genre à tous les niveaux du processus budgétaire et en restructurant les recettes et les dépenses dans le but de promouvoir l'égalité des genres.

Cadrage budgétaire : processus consistant à faire des prévisions de ressources globales et à les affecter à la réalisation des objectifs de développement définis dans la stratégie de développement du pays. Il est effectué chaque année et couvre une période de trois (03) ans.

Charges financières de la dette : montant destiné au paiement des intérêts sur l'argent que l'Etat a emprunté auprès des partenaires au développement (Banque Mondiale, FMI, BAD, BOAD, etc.) pour la mise en œuvre des projets de développement.
Choix stratégiques budgétaires : mesures prises par le gouvernement en vue d'assurer un bon niveau de mobilisation des ressources et une exécution efficace de la dépense publique.

Dépenses en atténuation de recettes : dépenses résultant des mesures prises par le gouvernement pour réduire les impôts et taxes à payer par certains contribuables. Ce sont des choix politiques par lesquels le gouvernement accepte de se priver d'une partie de ses revenus fiscaux.

Don programme ou appui budgétaire : aide financière non remboursable provenant des partenaires techniques et financiers et non affectée préalablement à un projet de développement.

Don projet ou appui projet : aide financière non remboursable, provenant des partenaires techniques et financiers, octroyée à l'Etat pour la mise en œuvre d'un projet de développement préalablement défini ou ciblé.

Encours de la dette publique : montant total de la dette restant à rembourser par l'Etat évalué à une date donnée. Cette dette comprend à la fois le montant emprunté et les intérêts.

Épargne budgétaire : ressources supplémentaires dont dispose l'Etat après couverture de ses dépenses ordinaires (salaires, charges financières de la dette, achat de biens et services et transferts courants...). Ces ressources supplémentaires servent à financer les investissements.

Genre : Concept de la différence entre homme, femme, jeune, personne âgée et personne vivant avec un handicap au sein de la société.

Impôt : prélèvement obligatoire effectué par l'Etat et les collectivités territoriales sur les revenus des personnes physiques ou morales installées sur le territoire national sans contrepartie directe déterminée, en vue de faire face aux charges de l'Etat et de ses démembrements.

Inflation : augmentation du niveau général des prix des biens et services.

Loi de finances : loi qui détermine la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'Etat pour une année. Elle autorise la perception des recettes et l'exécution des dépenses de l'Etat pour ladite année.

Loi de finances initiale : première loi de finances votée par l'Assemblée nationale au titre d'une année.

Loi de finances rectificative ou collectif budgétaire : loi de finances qui modifie, en cours d'année, les dispositions de la loi de finances en cours d'exécution.

Loi de règlement : loi qui intervient après la

clôture de l'exécution du budget. Elle arrête le montant définitif des ressources et des charges de l'Etat ainsi que les résultats budgétaires (déficit ou excédent) qui en découlent.

Projet de loi de finances : version de la loi de finances adoptée en Conseil des ministres et transmise à l'Assemblée nationale pour y être votée. Ratio « masse salariale/recettes fiscales » : rapport entre la masse salariale et les recettes fiscales. Il traduit la part des recettes fiscales consacrée au paiement des salaires des agents de l'Etat.

Risque budgétaire : facteur pouvant entraîner une modification des prévisions de recettes et/ou de dépenses et les réalisations effectives en fin d'exercice budgétaire.

Masse salariale : montant des salaires payés aux agents de l'Etat et les cotisations sociales à la CRT et CNSS.

Recettes fiscales : sommes d'argent perçues par l'Etat au titre du paiement de l'impôt et de la taxe. Elles sont mobilisées par l'Office Togolais des Recettes (OTR) auprès des contribuables.

Recettes non fiscales : sommes d'argent perçues par l'Etat au titre des services rendus (ventes de biens ou de services, des loyers domaniaux, des dividendes, etc.). Elles sont recouvrées par le Trésor public.

Solde budgétaire : différence entre les recettes budgétaires et les dépenses budgétaires. Lorsque les dépenses sont supérieures aux recettes, on parle de **« déficit budgétaire »**. Si les dépenses sont inférieures aux recettes, on parle d'**« excédent budgétaire »**. En cas d'égalité entre les dépenses et les recettes, on parle d'**« équilibre budgétaire ».**

Transferts courants : aides financières de l'Etat octroyées à des structures publiques dotées d'une autonomie de gestion (société d'Etat, établissement public, collectivité territoriale, etc.), à des partenaires sociaux, à des partis politiques, aux ménages, aux étudiants etc. Cette rubrique budgétaire comporte également la contribution de l'Etat aux organismes internationaux dont le Togo est membre.

Les charges sont des dépenses à effectuer ou déjà exécutées

III LES FONDEMENTS JURIDIQUES DE L'ELABORATION DU BUDGET CITOYEN

L'élaboration et la diffusion du budget citoyen sont prescrites par des textes juridiques à l'échelle internationale, communautaire et nationale. Ces textes se présentent comme suit :

Au plan international

Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (Article 14).

Code de bonnes pratiques en matière de transparence des finances publiques du Fonds Monétaire International (FMI), 2007 (Point III).

Au plan communautaire

- Directive N°01/2009/CM/UEMOA portant code de transparence dans la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA (Préambule).

- Directive N°06/2009/CM/UEMOA portant lois de finances au sein de l'UEMOA (Article 74).

Au plan national

- Constitution du 14 octobre 1992 (Articles 47 et 91).

- Loi N°2014-009 du 11 juin 2014 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques au Togo (Article 2).

- Loi organique N° 2014-013 relative aux lois de finances au Togo (Article 74).

IV LES GRANDES ETAPES DU PROCESSUS D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT

L'élaboration du budget de l'Etat se fait en deux (02) grandes phases qui se réalisent respectivement au niveau du gouvernement et de l'Assemblée nationale.

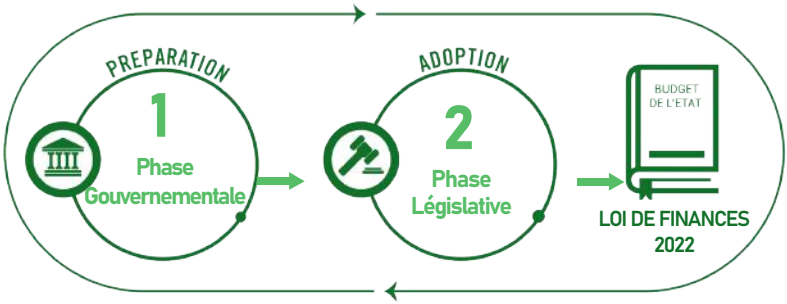

Conformément au calendrier budgétaire, le processus d'élaboration du budget de l'année à venir (N+1) démarre dès le mois de janvier de l'année en cours (N) par la définition des priorités et des choix stratégiques suivi des différentes étapes d'arbitrages budgétaires (phase gouvernementale). Ce processus se poursuit jusqu'au mois de décembre avec l'examen et le vote de la loi de finances par l'Assemblée nationale (phase législative) puis sa promulgation par le Président de la République.

Les grandes étapes du calendrier budgétaire sont décrites dans le schéma ci-après :

Pour l'exercice 2022, le processus d'élaboration du budget de l'Etat a démarré en janvier 2021 et a pris fin avec la promulgation de la loi de finances 2022 le 31 décembre 2021.

V PRINCIPALES MESURES FISCALES AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

La loi de finances, exercice 2022, contient d'anciennes et de nouvelles mesures fiscales.

1. Mesures fiscales reconduites (anciennes)

Du 1er janvier au 31 décembre 2022, les taxes ci-après continueront d'être perçues au cordon douanier dans les conditions suivantes :

- le Prélèvement de l'Union Africaine (PUA) : le taux est fixé à 0,2% de la valeur en douane des marchandises importées.
- la Taxe de Laissez-Passer (TLP), perçue sur les véhicules d'immatriculation étrangère entrant sur le territoire national, est fixée à 7 000 FCFA pour un séjour de :
- 30 jours pour les voitures de tourisme et autres véhicules de transport de personnes ;
- 5 jours pour les véhicules automobiles de transport de marchandises ;

Les véhicules des corps diplomatiques et consulaires en sont exemptés.

- le Prélèvement National de Solidarité (PNS) : le taux est fixé à 0,5% de la valeur en douane des marchandises importées des pays membres de la CEDEAO et mises à la consommation au Togo.

Les mesures fiscales suivantes sont applicables sur le territoire togolais :

. Promotion de l'investissement et l'amélioration du climat des affaires

En dehors des dispositions des articles 3 et 19 du Code national des douanes, de l'article 4 de la loi de finances, exercice 2022, de l'article 175 du Code général des impôts (CGI) et des articles 102 et 103 du Livre de procédures fiscales (LPF), la mise à la consommation sur le territoire togolais de véhicules de transport de marchandises et de personnes bénéficie, du 1er janvier au 31 décembre 2022, des avantages douaniers et fiscaux suivants :

1) Abattement sur la valeur en douane de :

- 100% pour les véhicules électriques ou hybrides à l'état neuf ;
- 90% pour les véhicules neufs ;
- 50% pour les véhicules d'un (1) à deux (2) ans d'âge ;
- 35% pour les véhicules de trois (3) à cinq (5) ans d'âge.

2) Exonération du Prélèvement National de Solidarité (PNS)

3) Exonération de la TVA perçue au cordon douanier ;

4) Dispense de « l'acompte IS et IRPP catégorie des revenus d'affaires » perçus au cordon douanier ;

. Reconduction de certaines mesures de la LFR 2021

- Exonération des véhicules neufs (incluant les motocycles électriques) ;
- Régime dérogatoire des entreprises en difficultés ;
- Exonération du matériel agricole et du matériel anti-covid ;
- Régime de Précompte TVA.

2. Nouvelles mesures fiscales

Au titre de la loi de finances, exercice 2022, les mesures adoptées visent à doter l'Etat et les collectivités territoriales des moyens nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs de financement. Ces nouvelles mesures concernent :

- le renforcement des mesures de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ;
- le renforcement de l'obligation documentaire en matière de prix de transfert (art 206 du LPF) ;
- l'élargissement de l'assiette fiscale ;
- l'allègement de la charge fiscale ;
- la simplification des procédures fiscales ;

. Renforcement des mesures de contrôle et lutte contre la fraude et l'évasion fiscales

- Sanction pour défaut d'immatriculation : 50 000 FCFA ;
- Sanction pour défaut de déclaration simplifiée des prix de transferts : 500 000 FCFA.

. Renforcement de l'obligation documentaire en matière de prix de transfert (art 206 du LPF)

Les multinationales sont tenues de fournir cette documentation à l'issue de la période de 03 mois suivant le dépôt des états financiers, sur requête de l'administration fiscale.

. Renforcement des mesures de contrôle et lutte contre la fraude et l'évasion fiscales

- Sanction pour défaut d'immatriculation : 50 000 FCFA ;
- Sanction pour défaut de déclaration simplifiée des prix de transferts : 500 000 FCFA.

. Renforcement de l'obligation documentaire en matière de prix de transfert (art 206 du LPF)

Les multinationales sont tenues de fournir cette documentation à l'issue de la période de 03 mois suivant le dépôt des états financiers, sur requête de l'administration fiscale.

Cet article précise que lorsque la documentation exige de fournir des informations concernant des transactions, seules les informations se rapportant à des transactions excédant un montant hors taxes de cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA doivent être indiquées.

Pour répondre efficacement au besoin en recoupement des informations à des fins de contrôle, il a été procédé à une réduction du seuil des transactions de 50 millions à 10 millions FCFA.

. Elargissement de l'assiette fiscale

- Obligation d'immatriculation des plateformes électroniques à usage professionnel ;
- Immatriculation des constructions juridiques (art 7 LPF) ;
- Taxation à l'impôt sur les sociétés (art 95 CGI) ;
- Recouvrement de la taxe d'habitation par voie d'acompte sur la consommation d'électricité ;
- Obligation de déclaration pour les non abonnés à la CEET disposant de système autonome ;
- Taxe foncière passe sous le régime de déclaration auto liquidée. Elle ne sera plus payée sur la base de titre émis par l'administration mais sera liquidée et payée spontanément par le contribuable (Art 85 et 86 du LPF).

. Allègement de la charge fiscale

Tableau 1: Véhicules affectés au transport de personnes

Puissance fiscale	Tarif annuel (en francs CFA)	Ancienne grille	
Moins de 5 CV	5000	Moins de 5 CV	5000 francs par an
5 à 7 CV	10 000	5 à 7 CV	10 000 francs par an
8 à 11 CV	15 000	8 à 11 CV	15 000 francs par an
12 à 15 CV	20 000	12 à 15 CV	20 000 francs par an
16 à 20 CV	30 000	Camionnettes	30 000 francs par an
Plus de 20 CV	40 000	Autocars /autobus	30 000 francs par an

Véhicules de plus de 15 CV ne sont pas concernés par l'allègement

Tableau 2: Véhicules affectés au transport de marchandises et autres

Puissance fiscale	Tarif annuel (en francs CFA)	Ancienne grille	
Moins de 5 CV	20 000	Camion de 3 à 6 tonnes	35 000 francs par an
5 à 7 CV	30 000	Camion de 7 à 9 tonnes	40 000 francs par an
8 à 11 CV	40 000	Camion de 10 à 12 tonnes	50 000 francs par an
12 à 15 CV	45 000	Plus de 12 tonnes	65 000 francs par an
16 à 20 CV	50 000	Semi-remorque	35 000 francs par an
Plus de 20 CV	55 000	Tracteurs	35 000 francs par an

. Allègements au titre de l'impôt sur le revenu

- Évaluation de la mise à disposition d'un véhicule de fonction à hauteur de 10% du salaire brut remplacée par le tiers (1/3) de l'annuité d'amortissement du véhicule. (art 20 CGI) ;
- Atténuation de la progressivité de l'IRPP pour la taxation des revenus exceptionnels ou différés pour plus de justice fiscale en cas d'option est nécessaire car il s'agit en principe de revenus cumulés sur plusieurs années : méthode de l'échelonnement optionnel sur les 3 exercices non prescrits (art 69 CGI) ;
- Abattement de 10 % sur les plus-values au titre des actions ou parts sociales cédées plus de deux (02) ans après leur acquisition (Art 88 du CGI).

. Allègements au titre de l'IS et droits d'accises

- Rehaussement du seuil de déductibilité des frais d'assistance technique à 25% au lieu de 20% du résultat imposable avant déduction des frais en cause (art 99.i.) ;
- Déplafonnement de la déductibilité des objets spécialement conçus pour la publicité (art 99.o.) ;
- Rehaussement du plafond de déduction des dons faits à des organismes et associations reconnues d'utilité publique à 1% du chiffre d'affaires hors taxe (CAHT) au lieu de 0,5% (art 99.p.).

. La simplification des procédures fiscales

-Suivant les articles 85 et 86 du LPF, la déclaration et le paiement de la taxe foncière sont placés sous le régime déclaratif auto-liquidé. Les redevables déclarent la valeur de leurs immeubles, liquident eux-mêmes et paient leur impôt foncier. L'administration préserve son droit de reprise afin de contrôler a posteriori l'exactitude des déclarations et des montants payés.

- L'article 143 du CGI concerne les entités qui peuvent bénéficier d'une réduction de la base d'imposition de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés pour investissement. Le législateur précise désormais une exception. Ainsi, il s'agit désormais des personnes physiques à l'exception des entreprises relevant du régime de la taxe professionnelle unique et les personnes morales qui investissent au Togo.

LA COLOMBE DE LA PAIX

PARTIE 02

CONTEXTE ET HYPOTHÈSES D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT EXERCICE 2022 ET PRIORITÉS RETENUES

BUDGET CITOYEN 2022 TOGO

CONTEXTE ET HYPOTHESES D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2022 ET PRIORITES RETENUES

I CONTEXTE D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2022

Le budget de l'Etat, exercice 2022, est élaboré dans un contexte international et national marqué par la reprise de l'économie mondiale. Cette reprise est accompagnée d'une augmentation généralisée des prix et de l'aggravation des défis sécuritaires dans la sous-région.

1. Au niveau international

Le taux de croissance de l'économie mondiale est estimé à 5,9% en 2021 après une contraction de 3,1% en 2020. Cette reprise est soutenue par les campagnes de vaccination qui se sont accélérées dans toutes les régions du monde, combinées aux appuis des gouvernements aux ménages et aux entreprises, ainsi que le maintien des conditions de financement favorables par les banques centrales. La croissance mondiale devrait se modérer à 4,9% en 2022 en relation avec le ralentissement structurel de l'économie chinoise.

• Dans les pays avancés, le taux de croissance ralentirait de 5,2% en 2021 à 4,5% en 2022 après une contraction de 4,5% en 2020 ;

• Dans la zone euro, la croissance s'établirait à 5,0% en 2021 puis à 4,3% en 2022 après une récession de 6,3% en 2020 ;

. Dans les économies émergentes et en développement, le PIB qui s'est contracté de 2,1% en 2020 devrait croître de 6,4% en 2021 et 5,1% en 2022.

. Dans le monde entier, il est observé une hausse des prix des biens et services qui s'explique par un déséquilibre entre l'offre des entreprises et la demande.

2. Au niveau régional

• En Afrique Subsaharienne, la croissance devrait se redresser progressivement grâce à l'augmentation des exportations et des cours des produits de base, et la reprise de la consommation des ménages et de l'investissement privé. La croissance se situerait à 3,8% en 2022 après 3,7% en 2021 et une contraction de 1,7% en 2020.

• Dans la zone CEDEAO, l'activité l'économique qui fait face à un double défi lié à la crise sanitaire et aux menaces terroristes dans certains pays de la sous-région, s'est contractée à 0,7% en 2020, devrait atteindre 3,5% en 2021 et 3,8% en 2022.

• Dans la zone UEMOA, l'activité économique a connu un ralentissement en 2020 avec un taux de croissance de 1,6%. En 2022, la croissance devrait s'accélérer pour se situer à 6,6% contre 5,7% en 2021.

3. Au niveau national

Le taux de croissance du PIB réel serait de 5,3% en 2021 contre 1,8% en 2020. En 2022, l'activité économique bénéficierait de l'exécution des projets et réformes de la feuille de route gouvernementale Togo 2025. La mise en œuvre des réformes structurelles de l'économie et l'instauration d'un climat d'affaires attractif se poursuivront afin d'attirer plus d'investissements privés et réaliser les objectifs de croissance soutenue et inclusive.

Ainsi, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 6,1% en 2022 avec un taux d'inflation maitrisé sous le seuil du plafond communautaire de 3%.

Perspectives de l'économie mondiale, FMI octobre 2021.

II HYPOTHESES D'ELABORATION DU BUDGET, EXERCICE 2022

Les principales hypothèses du cadrage macroéconomique sont:

1. Au titre des mesures de relance économique

- la poursuite de mise en œuvre des projets et réformes prioritaires de la feuille de route gouvernementale ;
- la poursuite des actions sanitaires menées dans le cadre de la lutte contre la covid-19 ;
- la construction des infrastructures routières nationales à travers tout le pays ;
- l'amélioration des rendements agricoles et la réforme de la politique foncière agricole ;
- le développement d'une industrie respectueuse de l'environnement, intégrée au reste de l'économie et créatrice d'emplois à travers la plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) ;
- l'augmentation de la capacité de production, de transport et de distribution d'électricité, la poursuite de la politique d'électrification pour tous ;
- l'augmentation de l'accès en eau potable et à l'assainissement ;
- la poursuite de l'amélioration du climat des affaires.

2. Au titre des finances publiques

- la progression de l'activité économique et l'effort de fiscalisation de l'économie ;
- la réorganisation et la modernisation des services du cadastre et de la conservation foncière ;
- la poursuite de la numérisation du stock du titre foncier existant et de l'ouverture d'un guichet central de liquidation et de paiement des droits ;
- la poursuite des efforts de rationalisation des dépenses courantes ;
- la préservation de la viabilité de la dette publique du Togo ;
- la poursuite de la digitalisation et les paiements en ligne au niveau du Trésor public et de l'OTR ;
- le renforcement des mesures de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ;
- l'exonération des droits et taxes, à l'exception des prélèvements communautaires, à l'importation du matériel agricole, du matériel médical et des produits exclusivement utilisés dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (covid-19) ;
- la reconduction du régime fiscal dérogatoire applicable aux opérations de restructuration des entreprises en difficulté.

Les figures suivantes montrent l'évolution de quelques données macroéconomiques sur la période 2018-2022.

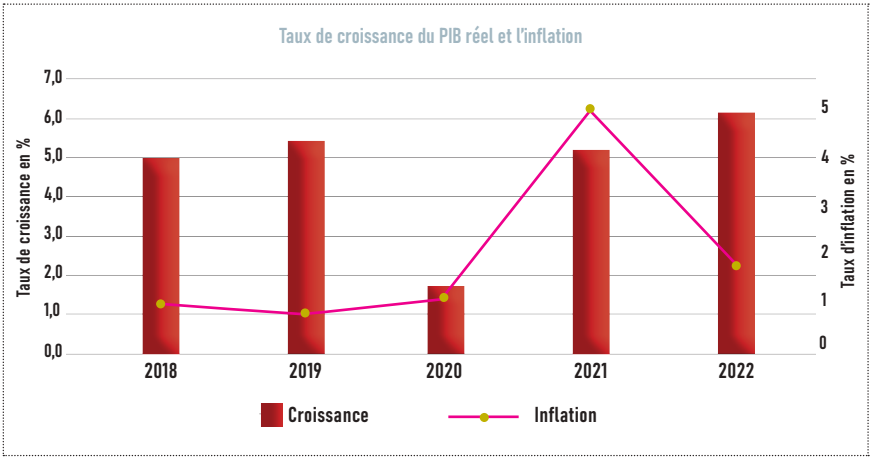

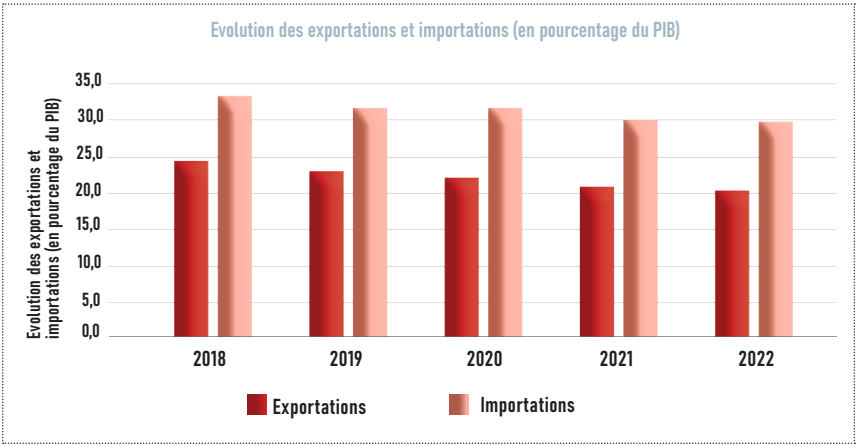
Evolution des exportations et importations (en pourcentage du PIB)
Evolution des exportations et importations (en pourcentage du PIB)
35,0
30,0
25,0
20,0
15,0
10,0
5,0
0,0
2018
2019
2020
2021
2022
Exportations
Importations

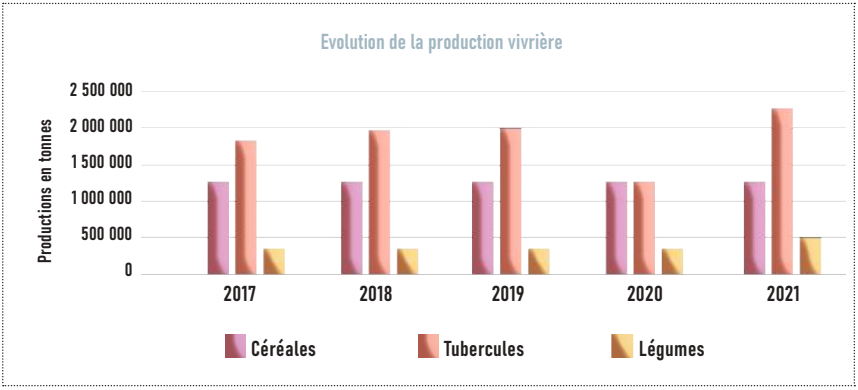
Evolution de la production vivrière
Productions en tonnes
2 500 000
2 000 000
1 500 000
1 000 000
500 000
0
2017
2018
2019
2020
2021
Céréales
Tubercules
Légumes

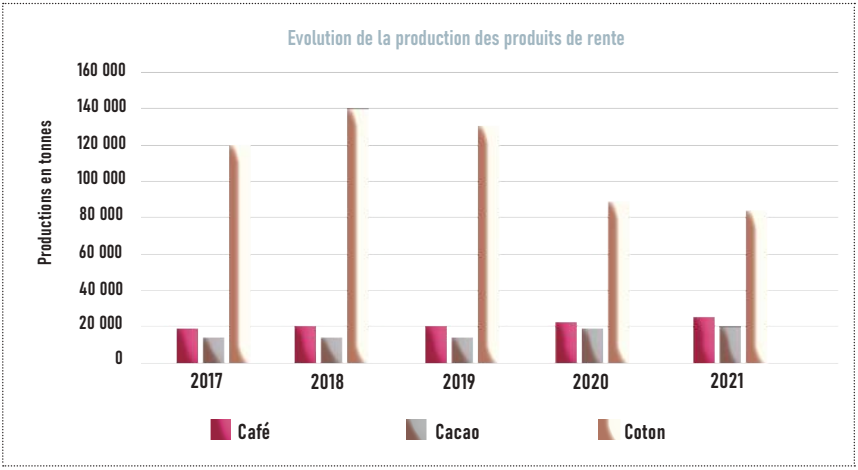
Evolution de la production des produits de rente
Productions en tonnes
160 000
140 000
120 000
100 000
80 000
60 000
40 000
20 000
0
2017
2018
2019
2020
2021
Café
Cacao
Coton

Tableau 3 : Cours des principales devises en FCFA

Devises (Cours)	2017	2018	2019	2020	2021
Dollar US	582,025	555,581	585,67	575,59	554,53
Livre sterling	749,041	740,605	748,77	738,12	762,88
Yen	5,188	5,028	5,37	5,39	5,05
DTS (FMI)	806,516	786,476	809,51	801,43	789,92
Naira	1,908	1,818	1,9	1,74	1,4
Cedi	133,983	121,229	112,44	103,03	95,53
Yuan chinois	86,077	83,743	84,87	83,38	100,09

Tableau 4 : Cours des matières premières

Produits	Unités	2018	2019	2020	2021	2022
Pétrole brut	dollar/baril	68,3	61,4	41,3	70,0	74,0
Café robusta	dollar/kg	1,8	1,6	1,5	1,9	2,0
Café Arabica	dollar/kg	2,9	2,9	3,4	4,3	4,1
Cacao	dollar/kg	2,3	2,3	2,4	2,4	2,5
Coton	dollar/kg	2,0	1,7	1,6	2,1	2,2
Phosphate	dollar/kg	87,9	88,0	76,1	120,0	130,0

Tableau 5 : Principaux indicateurs macroéconomiques du Togo

Indicateurs	2018	2019	2020	2021	
Taux de croissance PIB réel (en %)	5,0	5,5	1,8	5,3	6,1
Taux d'inflation (en %)	0,9	0,7	1,0	4,5	2,2
PIB nominal (en milliards FCFA)	3 950,4	4 230,5	4 359,9	4 665,4	5 061,3
PIB par habitant (en FCFA)	530 974,1	555 403,6	559 242,6	584 853,7	620 293,5
Taux d'investissement (en %)	18,1	20,5	23,6	23,6	24,4
Exportations de B&S (en % du PIB)	23,9	23,1	21,8	21,0	20,8
Importations de B&S (en % du PIB)	32,7	31,3	31,1	30,5	29,5

III PRIORITES RETENUES POUR L'ANNEE 2022

La Feuille de route gouvernementale Togo 2025 constitue le cadre de référence en matière de développement du pays. Cette feuille de route a pour vision : « un Togo en paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable ». Elle est déclinée en trois (03) axes stratégiques, à savoir :

- **Axe stratégique 1 : renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et consolider la paix ;**
- **Axe stratégique 2 : dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie ;**
- **Axe stratégique 3 : moderniser le pays et renforcer ses structures.**

FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE TOGO 2025

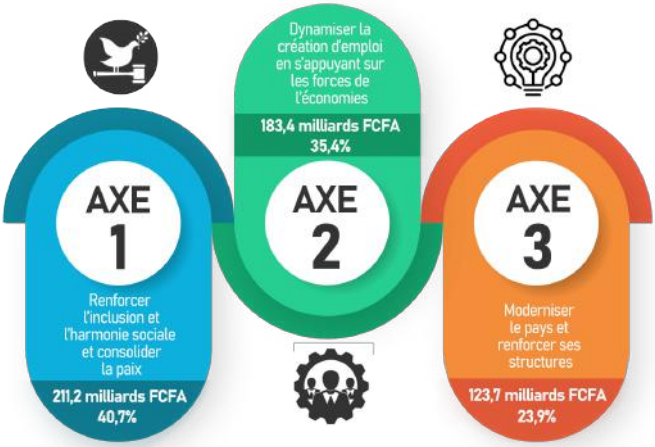

Les priorités nationales à moyen terme se reposent sur les 42 projets et reformes prioritaires de la feuille de route dont la mise en œuvre se traduira par la réalisation des projets d'investissement dans les différents secteurs. Ainsi, au titre de l'année 2022, les prévisions budgétaires des projets d'investissement public se chiffrent à **518,3 milliards de francs CFA**. La répartition de ce montant par axe se présente comme suit :

Quelques projets/programmes par axe de la Feuille de route Togo 2025

AXE 1 :
Renforcer l'inclusion et l'harmonie sociale et consolider la paix

1. Renforcement des capacités opérationnelles des Forces armées togolaises (FAT)
2. Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation de base (PAQEEB)
3. Services essentiels de santé de qualité pour la couverture universelle
4. Projet de renforcement de l'état de préparation du système et de la riposte d'urgence au covid-19 (PREPSRU)
5. Programme national de développement eau (PND/EAU)
6. Projet d'électrification rurale de 317 localités par mini réseau solaire au Togo
7. Projet de développement des filets sociaux et des services de base

AXE 2 :
Dynamiser la création d'emploi en s'appuyant sur les forces de l'économies

1. Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'ouest
2. Projet de développement d'une plateforme logistique multiservice (PLM) centré sur les atouts du Port autonome de Lomé
3. Travaux de réhabilitation du tronçon SokodéTchamba-Frontière Bénin
4. Programme d'élimination des points critiques sur les pistes rurales
5. Projet régional corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey
6. Acquisition de bus pour renforcer les capacités de la Société des transports de Lomé (SOTRAL)

AXE 3 :
Moderniser le pays et renforcer ses structures

1. Projet d'extension du réseau électrique dans les centres urbains (PERECUT)
2. Construction de la ligne haute tension 161 KV sur Kara-Mango-Dapaong et postes associés
3. Elaboration et mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement des ressources forestières
4. Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'ouest (PHASAO)
5. Développement d'un hub d'innovation digital
6. Programme national de reboisement (PNR) du Togo : Phase 1
7. Programme d'appui à la décentralisation (PAD4)

Paysage Koutammakou - Chateau Tamberma - Kandé
Site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

CARACTÉRISTIQUES DU BUDGET DE L'ETAT

PARTIE 03

BUDGET CITOYEN 2022 TOGO

CONTEXTE ET HYPOTHESES D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2022 ET PRIORITES RETENUES

I RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT

Les ressources du budget de l'Etat sont constituées des recettes budgétaires (recettes fiscales, recettes non fiscales et dons) et des ressources de trésorerie (emprunts et titres publics).

Tableau 6 : Ressources du budget de l'Etat

Libellés	Montant (en miliards de francs CFA)
Recettes budgétaires	1.070,9
Ressources de trésorerie	705,1
TOTAL	1 776,1

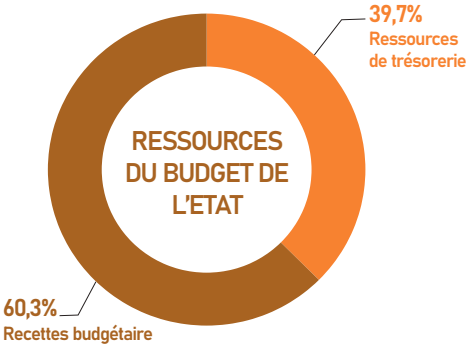

1. Recettes budgétaires

De quoi sont constituées les recettes budgétaires ?

Les recettes budgétaires seraient de 1 070,9 milliards francs CFA, en augmentation de 17% par rapport à 2021. Elles sont constituées de 814,7 milliards francs CFA de recettes fiscales (76,1%), de 178,3 milliards francs CFA de dons projets (16,6%), de 58,3 milliards francs CFA de recettes non fiscales (5,4%) et de 19,6 milliards francs CFA de dons programmes (1,8%).

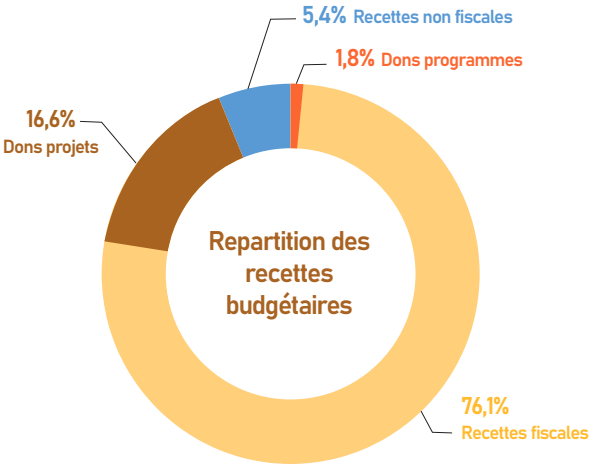

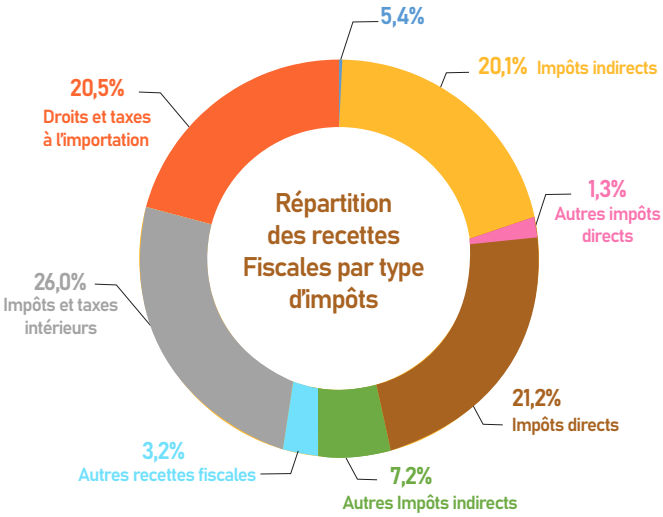

2. Ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie seraient de 705,6 milliards de francs CFA, en diminution de 10,7% par rapport à 2021. Elles sont constituées essentiellement d'emprunts (emprunts projets) et de titres publics (emprunts obligataires, bons du trésor etc.)

Ressources de trésorerie 2021 (LFR /2021)	785,6 milliards de francs CFA
-10,2%	
Ressources de trésorerie 2022	705,1 milliards de francs CFA

II CHARGES DU BUDGET DE L'ETAT

Les charges du budget de l'Etat, exercice 2022, seraient de **1 776,1 milliards francs CFA**. Elles sont constituées des dépenses budgétaires (dépenses ordinaires et dépenses en capital) et des charges de trésorerie (remboursement de la dette publique).

Tableau 7 : Charges du budget de l'Etat

Libellés	Montant (en miliards de francs CFA)
Dépenses budgétaires	1 330,0
Charges de trésorerie	446,0
Total	1 776,1

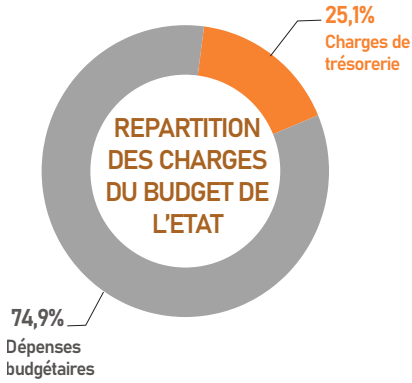

1. Dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires seraient de **1.330 milliards francs CFA**, en augmentation de **9,1%** par rapport à 2021.

Dépenses budgétaires de l'année 2021 (Cf LFR /2021)	1.219,3 milliards de francs CFA
+9,1%	
Dépenses budgétaires de l'année 2022	1.330,0 milliards de francs CFA

A quoi servent les recettes du budget de l'Etat ?

Les recettes du budget de l'Etat, exercice 2022, servent à financer les dépenses ordinaires (personnel, acquisition de biens et services, transferts courants, charges financières de la dette, dépenses en atténuation des recettes) à hauteur de **59,7%** et les dépenses en capital (communément appelées dépenses d'investissement) à concurrence de **40,3%.**

Charges du budget de l'Etat 2022

Les dépenses du budget de l'Etat, exercice 2022, évaluées à **1.330,0 milliards FCFA**, serviront à :

- réaliser des investissements (infrastructures et autres), soit **40,3%** du budget ;
- payer les salaires des agents publics de l'Etat (personnel), soit **19,0%** du budget ;
- soutenir les Etablissements Publics de l'Etat, les communes (transferts courants), soit **10,6%** du budget ;
- payer les intérêts et commissions de la dette publique (charges financières de la dette), soit **9,3%** du budget) ;
- prendre en charge le fonctionnement des services de l'Etat (acquisitions de biens et services), soit **10,7%** du budget) ;
- accorder des exonérations (atténuation de recettes), soit **10,1%** du budget.

Comment seront financées les dépenses du budget de l'Etat, exercice 2022 ?

Les dépenses budgétaires, estimées à 1.330 milliards francs CFA, seront financées à hauteur de **873 milliards francs CFA (65,6%)** par les recettes ordinaires (recettes fiscales et non fiscales) et de **197,9 milliards francs CFA (14,9%)** par les dons (dons projets et dons programmes). Le reliquat de **259,1 milliards francs CFA (19,5%)** est financé par les emprunts.

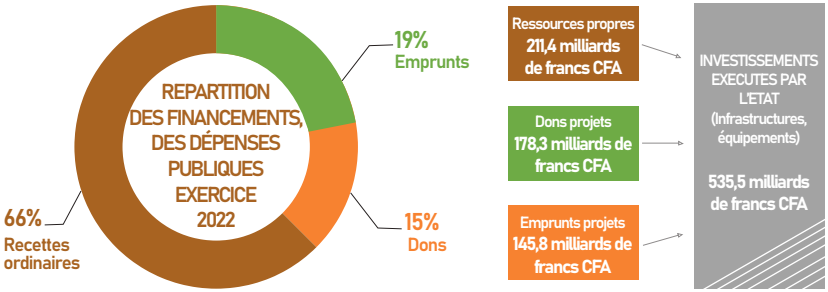

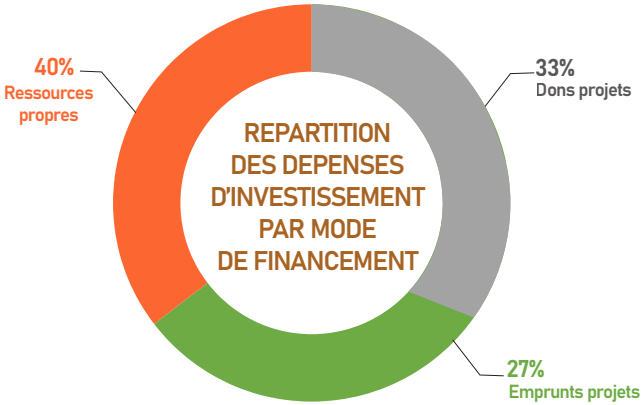

2. Charges de trésorerie

Les charges de trésorerie prévues sont de **446,1 milliards francs CFA,** en diminution de **7,4%** par rapport à 2021.

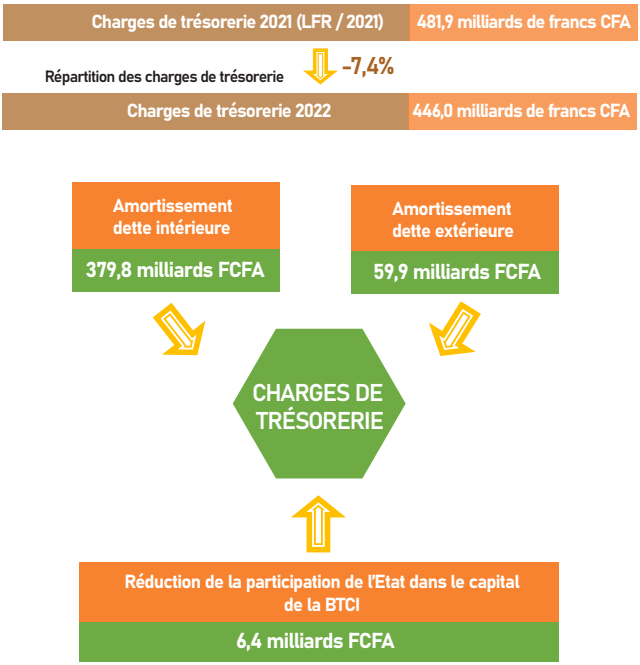

III LES AGREGATS BUDGETAIRES

1. L'épargne budgétaire

L'épargne budgétaire est la différence entre les recettes ordinaires et dépenses ordinaires. Elle sert à financer les investissements.

RECETTES ORDINAIRES
(Recettes fiscales et non fiscales)
873 milliards FCFA

DEPENSES ORDINAIRES
(personnel, acquisition de biens et services, transferts courants, charges financières de la dette, atténuation des recettes)
794,5 milliards FCFA

EPARGNE BUDGÉTAIRE
78,5 milliards FCFA

2. Le solde budgétaire

Les opérations budgétaires, exercice 2022, dégagent un déficit de **259,1 milliards francs CFA.** Ce déficit est couvert par les emprunts.

RECETTES ORDINAIRES
1 070,9 milliards FCFA

DEPENSES ORDINAIRES
1.330,0 milliards FCFA

SOLDE BUDGÉTAIRE
-259,1 milliards FCFA

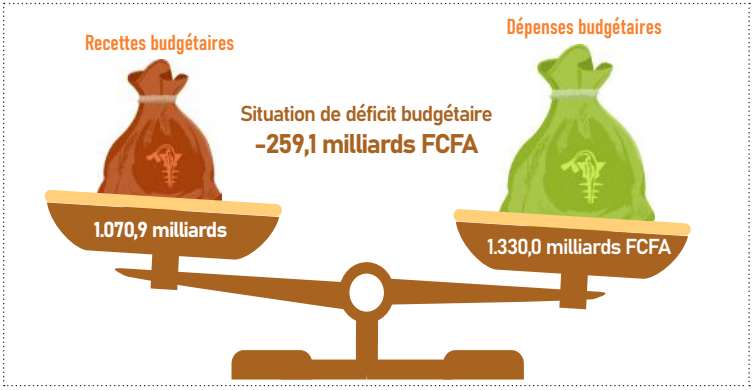

3. Le solde de trésorerie

Les opérations de trésorerie, exercice 2022, dégagent un excédent de **259,1 milliards de francs CFA**. Cet excédent sert à couvrir entièrement le solde déficitaire des opérations budgétaires.

RESSOURCES DE TRESORERIE		CHARGES DE TRESORERIE		SOLDE DE TRESORERIE
705,1 milliards FCFA	−	446,0 milliards FCFA	=	259,1 milliards FCFA

3. Le solde global

SOLDE BUDGETAIRE		SOLDE DE TRESORERIE		SOLDE GLOBAL
-259,1 milliards FCFA	−	259,1 milliards FCFA	=	0

5. Equilibre budgétaire

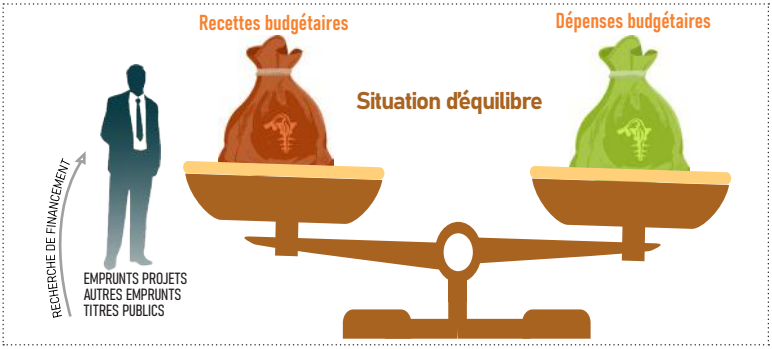

IV EVOLUTION DES CRITERES DE CONVERGENCE DE 2017 A 2021

La crise sanitaire ayant impacté fortement les finances publiques au cours de l'année 2020, la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA avait décidé de suspendre temporairement le pacte de convergence en vue de permettre aux pays de faire face aux contraintes liées à la riposte de la pandémie. Ainsi, les prévisions budgétaires de 2022 ne respectent pas les critères de convergence communautaire.

Tableau 8 : Evolution des critères de convergence pour le Togo entre 2018 et 2022

N°	Critères	Norme	2018	2019	2020	2021	2022
I	Critères de premier rang						
1	Solde budgétaire dons compris / PIB	≥ -3%	-0,9	-2,2	-7,0	-6,5%	-5,1
2	Taux d'inflation annuel moyen	≤ 3%	0,9	0,7	1,0		2,2
3	Encours dette intérieure et extérieure/ PIB	≤ 70%	55,5	51,9	58,6	61,0	60,4
II	Critères de second rang						
1	Masse salariale / recettes fiscales		35,8	31,6	38,8	41,1	37,2
2	Taux de pression fiscale	≥20%	18,8	20,9	12,3	12,9	13,4

Faille d'Alédjo

PARTIE 04

PRINCIPAUX INDICATEURS ET INSCRIPTIONS SPECIFIQUES POUR CERTAINS SECTEURS PRIORITAIRES AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

BUDGET CITOYEN 2022 TOGO

PRINCIPAUX INDICATEURS ET INSCRIPTIONS SPECIFIQUES POUR CERTAINS SECTEURS PRIORITAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2022

Cette partie sera consacrée au rappel de certaines actions et mesures réalisées par le gouvernement en 2021 dans le cadre de la riposte contre la pandémie de la covid-19 et (ii) la présentation des prévisions budgétaires retenues dans les différents secteurs au titre de 2022.

I QUELQUES ACTIONS MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU PLAN NATIONAL DE RIPOSTE CONTRE LA COVID-19 EN 2021

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la lutte contre la crise sanitaire intervenue au cours de l'année 2020 dans l'ensemble des secteurs socio-économiques du pays. En vue de lutter efficacement contre cette crise sanitaire, le gouvernement a maintenu l'application des mesures barrières adoptées dans le plan national de riposte. A cet effet, quelques actions ont été réalisées dans les différents secteurs.

1. SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Dans le secteur de l'éducation, les actions entreprises par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la covid en milieu scolaire ont été poursuivies. Ainsi, des campagnes de sensibilisation de tous les élèves du primaire et du secondaire pour le retour à l'école avec le respect des mesures barrières, la distribution de protocoles sanitaires et de dispositifs de lavage de mains dans les établissements scolaires, diffusion des cours sur la chaine de télévision (TVT, New world TV) et sur les radios communautaires. Le gouvernement a également mené des actions d'accompagnement par l'allocation des subventions aux établissements.

Tableau 9 : Nombre d'écoles ayant bénéficié de dispositifs de lavage de mains par région en 2021

Régions	Réalisations 2021	
	Primaire	Secondaire 1
Golfe Lomé - Commune	130	28
Maritime	1 159	239
Plateaux	1 529	229
Centrale	751	115
Kara	907	145
Savanes	830	119
TOTAL	**5 306**	**875**

Tableau 10: Nombre de dispositifs de lavage de mains distribués par région en 2021

Régions	Réalisations 2021	
	Primaire	Secondaire 1
Golfe Lomé - Commune	332	230
Maritime	2 340	1 034
Plateaux	2 674	782
Centrale	1 192	346
Kara	1 492	491
Savanes	1 617	470
TOTAL	**9 647**	**3 353**

Tableau 11: Nombre d'élèves et d'enseignants ayant bénéficié de protocole sanitaire par région en 2021

Régions	Réalisations 2021	
	Primaire	Secondaire 1
Golfe Lomé - Commune	360 634	17 784
Maritime	271 692	13 192
Plateaux	283 327	15 432
Centrale	138 051	7 637
Kara	150 084	7 764
Savanes	160 645	7 867
TOTAL	**1 364 433**	**69 677**

Tableau 12: Répartition des subventions accordées par région en 2021

Régions	Réalisations 2021	
	Nombre d'écoles	Montant des subventions
Golfe Lomé - Commune	255	35 272 700
Maritime	1 020	133 084 900
Plateaux	1 516	185 704 700
Centrale	733	90 183 800
Kara	886	111 857 600
Savanes	821	104 502 600
TOTAL	**5 231**	**660 606 300**

2. SECTEUR DE LA SANTÉ

Les actions réalisées dans ce secteur sont entre autres : (i) la construction de laboratoires d'analyse dans trois (03) formations sanitaires, (ii) la réhabilitation, la construction et l'équipement des formations sanitaires, (iii) la poursuite du suivi et de la prise en charge des cas de covid-19, (iv) la poursuite de la mise à disposition de tests de diagnostics modernes et efficaces pour le dépistage, (v) la poursuite de la surveillance aux points d'entrée aussi bien terrestres qu'aériens, (vi) la mise en œuvre d'un programme de vaccination contre la covid-19. Les tableaux ci-dessous présentent les réalisations en matière de construction et réhabilitation au titre de l'exercice 2021.

Tableau 13: Répartition des laboratoires construits par région en 2021

Régions	Réalisations	
	Nombre	Coût (en milliers FCFA)
Grand Lomé	01	75 749
Centrale	01	67 302
Savanes	02	166 289
TOTAL	**04**	**309 339**

Tableau 14 : Répartition des formations sanitaires construites/réhabilitées ou équipées en 2021

Régions	Nombre de laboratoires	Coût (en milliers FCFA)
Golfe Lomé - Commune	02	763 820
Maritime	01	6 454
Plateaux	01	488 800
Centrale	01	248 389
Kara	02	438 110
Savanes	01	324 439
TOTAL	**08**	**2 270 012**

4. SECTEUR DE L'EAU

Pour soutenir les ménages pauvres lors de l'épidémie sanitaire de la covid-19, le gouvernement a pris en charge des factures d'eau de la tranche sociale du mois d'aout 2021.

La TdE a pris des mesures en 2021 pour permettre aux populations de bénéficier des branchements dont le paiement est échelonné sur 36 mois après versement de la 1ère tranche de **25.000 francs CFA.**

3. SECTEUR DE L'AGRICULTURE

Pour ce secteur, le gouvernement a mis à la disposition du ministère chargé de l'agriculture des fonds pour le renforcement de la résilience des couches vulnérables face à la pandémie. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui à la résilience des maraîchers face à la crise de la covid-19 au Togo (RPSF), au total 605 ménages agricoles vulnérables ont bénéficié de Kits de production vivrière (ci-dessous le tableau de la répartition par région). Ces kits d'une quantité de **119 870 kg** sont constitués d'intrants agricoles dont les semences de maïs, de riz et de soja, des engrais **(NPK 15 15 15 et Urée 46%)**, de l'inoculum pour le soja et de biopesticides pour lutter contre la chenille légionnaire d'automne.

Tableau 15 : Kits intrants de production vivrière (maïs, riz et soja) distribués aux ménages agricoles vulnérables par région

Régions	Réalisations 2021	
	Nombre de bénéficiaires	Nombre de femmes
Maritime	30	14
Centrale	50	32
Kara	180	84
Savanes	345	174
TOTAL	**605**	**304**

En outre **293** bénéficiaires agricoles vulnérables ont été touchés dans toutes les préfectures cibles du projet en termes de distribution des kits de production maraîchère. Ces kits sont constitués de **35 600 g d'oignon** ; **7 296 g de piment** ; **7 296 g de tomate 29 300 kg** d'engrais de **20** et **230 litres** de bio pesticide.

Tableau 16 : Kits intrants de production maraîchère distribués aux ménages agricoles vulnérables par région

Régions	Réalisations 2021	
	Nombre de bénéficiaires	Nombre de femmes
Maritime	15	13
Centrale	25	13
Kara	90	39
Savanes	163	56
TOTAL	**293**	**304**

5. AUTRES SECTEURS

Pour assurer la poursuite de la lutte contre la covid-19, la provision budgétaire constituée au titre de l'exercice 2021 d'un montant de 30 milliards de francs CFA a permis de financer l'approvisionnement en vaccin anti-covid-19, les campagnes de vaccination et la prise en charge des cas covid.

Au titre de l'année 2022, une enveloppe budgétaire de 20 milliards de francs CFA est prévue pour la poursuite des actions de lutte contre la covid-19.

II PRINCIPAUX INDICATEURS ET INSCRIPTIONS SPECIFIQUES POUR CERTAINS SECTEURS PRIORITAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2022

Pour le budget citoyen 2022, huit (08) secteurs ont été retenus pour faire l'objet d'illustration des grandes interventions de l'Etat. Les budgets de ces secteurs ont évolué entre 2021 et 2022 comme le présente le tableau suivant.

Tableau 17 : Evolution des budgets des ministères retenus entre 2021 et 2022 (en milliers de FCFA)

MINISTERES	BUDGET GLOBAL 2021	BUDGET 2022		
		Total	Dons investissement	
			Montant	Part par rapport à l'investissement total du budget de l'Etat
Développement à la base, jeunesse et emploi des jeunes	14 934 139	18 492 066	18 492 066	2,07 %
Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat	137 566 238	151 579 725	14 890 652	2,78 %
Santé, hygiène publique et accès universel aux soins	85 819 349	105 433 003	64 222 389	11,99 %
Agriculture, production animale et halieutique	37 843 331	44 291 363	34 223 319	6,39 %
Eau et hydraulique villageoise	18 567 452	25 056 078	24 522 113	4,58 %
Infrastructures et transports	96 110 040	131 424 495	130 234 854	24,32 %
Mines et énergies	42 260 161	58 548 175	57 975 906	10,83 %
Sécurité et protection civile	17 081 788	18 991 319	2 153 750	0,40 %
TOTAL	**450 182 498**	**553 816 224**	**339 310 486**	**63,37%**
Investissement total du Budget de l'Etat			**535 459 879**	

A. SECTEUR DE L'ÉDUCATION

1. Principaux indicateurs du secteur

Tableau 18 : Évolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations		Prévisions 2022
	2020	2021	
Taux brut de scolarisation au primaire	123,30%	119,50%	127,00%
Taux d'admission ou d'accès au CP1	135,60%	125,70%	105,00%
Taux d'achèvement du primaire	87,00%	119,50%	118,40%
Ratio apprenants publics/ classe au primaire	41	41	31
Proportion de salles en dur au primaire public	64	64	66
Taux d'accès en 6ème	71,20%	76,30%	105%
Ratio apprenants publics/ enseignants publics au primaire	41	41	43
Taux brut de scolarisation au premier cycle du secondaire	77,60%	76,60%	103,50%
Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire	51,70%	56,90%	68,50%
Taux d'accès en 2nde	32,70%	30,90%	26,70%
Taux brut de scolarisation au second cycle du secondaire	35,40%	35,20%	30%
Taux d'achèvement du second cycle du secondaire	22,90%	28,90%	26,70%

2. Réalisations 2020 et 2021 et prévisions 2022

Tableau 19 : Nombre de blocs de 4 salles de classe construits par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Lomé Commune	-	33	3
Maritime	26	32	4
Plateaux	26	41	3
Centrale	-	19	5
Kara	-	21	1
Savanes	40	22	11
TOTAL	**92**	**168**	**27**

Tableau 17 : Evolution des budgets des ministères retenus entre 2021 et 2022 (en milliers de FCFA)

Régions	Prévisions 2022	
	Nombre	Coût total (milliers de CFA)
Lomé Commune	52	1 967 116
Maritime	15	567 437
Plateaux	66	2 496 724
Centrale	27	1 021 387
Kara	18	680 925
Savanes	39	1 475 337
TOTAL	**217**	**8 208 926**

Les données de ce secteur sont illustrées uniquement pour le sous-secteur « enseignements primaire et secondaire »

Tableau 20
Prévisions des blocs de 4 salles de classes en 2022

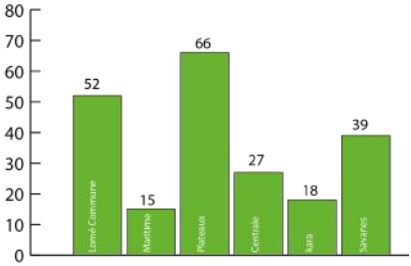

Tableau 21 : Nombre de blocs de 3 salles de classe construits par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Lomé Commune	-	1	2
Maritime	8	8	14
Plateaux	14	4	9
Centrale	7	6	4
Kara	12	12	8
Savanes	18	9	10
TOTAL	**59**	**40**	**47**

Tableau 22 : Nombre et coûts estimatifs des blocs de 3 salles de classe à construire par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Nombre	Coût total (milliers de CFA)
Lomé Commune	115	3 513 456
Maritime	245	6 094 813
Plateaux	502	12 796 503
Centrale	111	2 881 401
Kara	294	7 309 962
Savanes	355	8 516 787
TOTAL	**1 622**	**41 112 921**

Tableau 22
Prévisions des blocs de 3 salles de classes en 2022

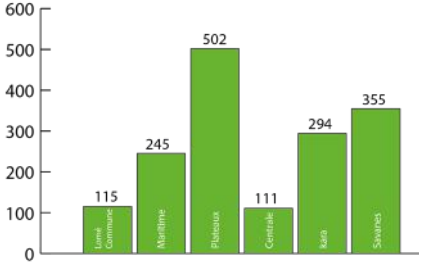

Tableau 23 : Nombre d'élèves bénéficiaires des vivres des cantines scolaires par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Maritime	13 584	13 930	12 692
Plateaux	27 917	28 627	26 571
Centrale	14 068	14 426	14 004
Kara	18 542	19 014	18 457
Savanes	23 407	24 003	22 988
TOTAL	**97 518**	**100 000**	**94 712**

Tableau 24 : Nombre d'élèves bénéficiaires de vivres des cantines scolaires prévues par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Nombre	Coût total (milliers de CFA)
Lomé Commune	403	9 379
Maritime	21 903	509 732
Plateaux	35 931	829 228
Centrale	16 731	402 561
Kara	24 671	591 903
Savanes	39 178	892 319
TOTAL	**138 817**	**3 235 123**

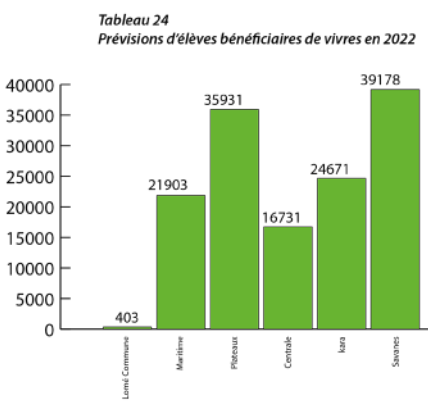

B. SECTEUR DE LA SANTE

1. Principaux indicateurs

Tableau 25 : Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations		Prévisions 2022
	2020	2021	
Taux brut de mortalité hospitalière	5,4%	4,9%	4,8%
Nombre de personnels traceurs de soins recrutés	669	629	700
Nombre de poches de sang produits	56 625	53 662	55 000
Nombre d'enfants ayant bénéficié de trois doses de vaccin pentavalent	215 633	298 552	308 148
Nombre de femmes enceintes ayant bénéficié de la césarienne	18 686	20 518	21 550
Nombre de femmes enceintes ayant bénéficié du programme WEZOU	-	98 550	218 125
Proportion de cas de tuberculose toutes formes confondues traités avec succès	89%	85%	87%
Nombre de femmes enceintes ayant pris trois doses de traitement préventif intermittent	113 969	131 316	251 960
Couverture thérapeutique en ivermectine lors des traitements de masse	83,60%	84,94%	85,50%
Couverture thérapeutique en Praziquantel lors des traitements de masse	98,8%	80%	95%
Nombre d'enfants de moins de 5 ans souffrant du paludisme simple pris en charge	489 697	605 896	858 496
Proportion des enfants d'âge scolaire traités à l'Albendazole dans la population éligible	99,4%	98,8%	99,0%

NB : L'ivermectine et le Praziquantel font partie des médicaments pour le traitement des maladies tropicales négligées.

2. Réalisations 2019 et 2020 et prévisions 2021

Tableau 26 : Nombre de personnes ayant bénéficié de traitement Antirétroviral (ARV) 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Lomé Commune	32 157	38 881	44 997
Maritime	22 164	22 244	14 246
Plateaux	8 418	10 955	8 645
Centrale	4 401	5 706	4 474
Kara	6 112	7 007	6 074
Savanes	2 767	3 437	2 248
TOTAL	**76 019**	**88 230**	**80 684**

Tableau 27 Nombre de personnes à mettre sous traitement Antirétroviral (ARV) en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Nombre	Coût total (milliers de CFA)
Lomé Commune	51 895	1 924 257
Maritime	15 746	583 859
Plateaux	10 329	382 997
Centrale	5 306	196 746
Kara	7 576	280 917
Savanes	3 378	125 256
TOTAL	**94230**	**3 494 031**

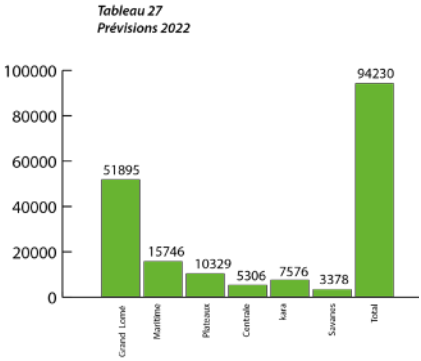

Tableau 28: Nombre d'enfants souffrant de malnutrition aigüe pris en charge en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Lomé Commune	32 157	38 881	44 997
Maritime	22 164	22 244	14 246
Plateaux	8 418	10 955	8 645
Centrale	4 401	5 706	4 474
Kara	6 112	7 007	6 074
Savanes	2 767	3 437	2 248
TOTAL	**76 019**	**88 230**	**80 684**

Tableau 29: Nombre d'enfants souffrant de malnutrition aigüe à prendre en charge en 2022

Régions	Prévisions 2022	Coût total (milliers de CFA)
Lomé Commune	1 346	12 287
Maritime	3 000	27 385
Plateaux	2 000	18 257
Centrale	1 050	9 585
Kara	2 050	18 713
Savanes	3 700	33 775
TOTAL	**13 146**	**120 000**

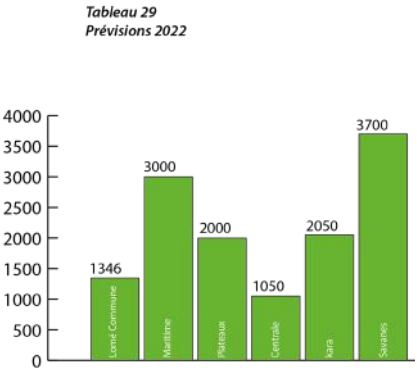

Tableau 30 : Nombre de moustiquaires imprégnées d'insecticide distribuées en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Lomé Commune	716 682	61 964	79 544
Maritime	2 119 124	124 604	73 460
Plateaux	1 305 770	106 789	108 847
Centrale	585 037	51 208	49 216
Kara	717 065	63 750	67 818
Savanes	777 291	64 298	74 730
TOTAL	**6 220 969**	**472 613**	**453 615**

Tableau 31 : Nombre de moustiquaires imprégnées d'insecticide à distribuer en 2022

Régions	Prévisions 2022	Coût total (milliers de CFA)
Lomé Commune	112 540	127 480
Maritime	77 965	138 524
Plateaux	107 285	190 618
Centrale	52 833	93 870
Kara	67 446	119 834
Savanes	71 015	126 176
TOTAL	**489 083**	**796 502**

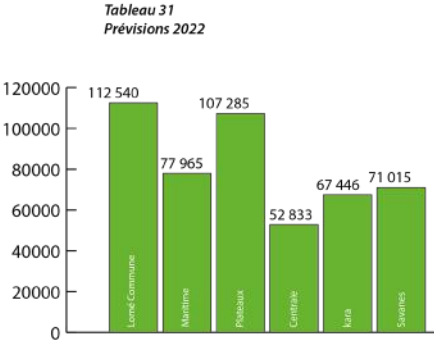

C. SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

1. Principaux indicateurs

Tableau 32 : Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations		Prévisions 2022
	2020	2021	
Taux de desserte national en eau potable	52%	61,53%	68%
Taux de desserte en eau potable en milieu urbain	57%	60,25%	70%
Taux de desserte en eau potable en milieu semi-urbain	50%	52,88%	55%
Taux de desserte en eau potable en milieu rural	62%	69,49%	74%

2. Réalisations 2020 et prévisions 2022

Tableau 33 : Nombre de forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH) installées par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Maritime	12	3	3
Plateaux	30	3	3
Centrale	38	40	40
Kara	14	35	35
Savanes	63	39	39
TOTAL	**157**	**120**	**120**

Tableau 34 : Nombre et coûts estimatifs de forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH) à installer

Régions	Prévisions 2022	Coût total (milliers de CFA)
Kara	200	1 600 000
Savanes	200	1 600 000
TOTAL	**400**	**3 200 000**

Tableau 35: Nombre et coûts estimatifs de forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH) à réhabiliter par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	Coût total (milliers de CFA)
Kara	100	230 000
Savanes	100	230 000
TOTAL	**200**	**460 000**

** Au niveau des données des tableaux, la Région Maritime intègre Lomé Commune.*
Les données prévisionnelles initialement communiquées en 2021 prenaient en comptes à la fois les ouvrages relatifs aux PMH et les postes d'eau autonomes. Pour l'édition 2022, ces données ont été désagrégées.

Tableau 36: Nombre de postes d'eau autonomes (PEA) installés par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	Forages neufs équipés 2021	
		Prévisions	Réalisations
Maritime	4	3	3
Plateaux	12	12	12
Centrale	10	12	12
Kara	13	5	5
Savanes	25	6	6
TOTAL	**64**	**38**	**38**

Tableau 37: Nombre et coûts estimatifs de postes d'eau autonomes (PEA) à installer par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Nombre	Coût total (milliers de CFA)
Lomé Commune	1	13 698
Maritime	3	41 095
Plateaux	12	164 379
Centrale	2	27 397
Kara	5	68 491
Savanes	194	2 738 592
TOTAL	**217**	**3 494 031**

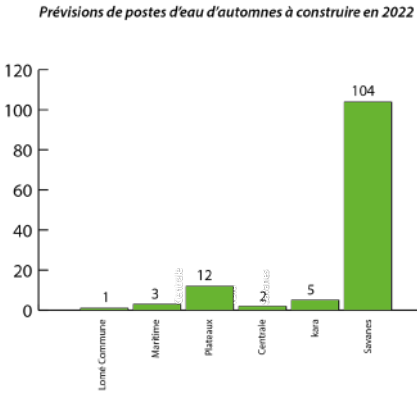

Tableau 38: Nombre de Mini-Adductions d'eau potable (Mini-AEP) construites par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Centrale	9	9	0
Kara	11	11	0
Savanes	22	11	0
TOTAL	**42**	**31**	**0**

Tableau 39: Nombre et coûts estimatifs de Mini-Adduction d'eau potable (Mini-AEP) à construire par région en 2022

Régions	Prévisions 2022 (FGD)	Coût total (milliers de CFA)
Centrale	9	1 758 521
Kara	11	1 788 335
Savanes	11	1 905 063
TOTAL	**31**	**3 546 856**

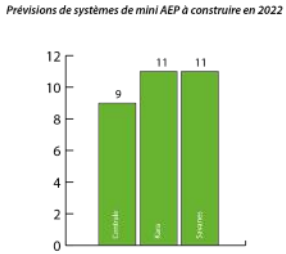

Tableau 40: Nombre de branchements privés réalisés par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
	Branchements privés	Prévisions	Réalisations
Lomé Commune	11 833	16 350	9 617
Maritime	2 185	3 644	2 150
Plateaux	3 256	3 002	2 753
Centrale	1 773	1 266	946
Kara	3 923	2 764	2 707
Savanes	2 127	1 771	1 735
TOTAL	**25 097**	**28 797**	**19 908**

**Données actualisées par le ministère de l'eau et de l'hydraulique villageoise*
Les prévisions de 2021 ont été totalement reportées en 2022 car le ministère a rencontré des difficultés d'attribution des marchés.

Tableau 41: Nombre et coûts estimatifs de branchements privés à réaliser par région en 2022

Régions	Prévisions branchements privés 2020	Coût total (milliers de CFA)
Lomé Commune	4 198	209 900
Maritime	709	35 450
Plateaux	24	1 200
Centrale	154	7 700
Kara	105	5 250
Savanes	249	12 450
TOTAL	**5 439**	**271 950**

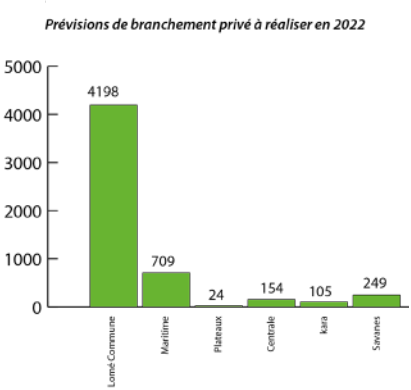

Tableau 42: Mètres linéaires de réseaux d'adduction et de distribution d'eau potable réalisés par région en 2020 et 2021.

Régions	Réalisations 2020	2021	
	Mètres linéaires de réseaux	Prévisions	Réalisations
Lomé Commune	219 241	188 888	188 888
Maritime	18 640	26 200	21 678
Plateaux	16 723	19 836	19 836
Centrale	64 570	37 700	36 319
Kara	64 541	21 420	16 030
Savanes	8 311	7 112	7 112
TOTAL	**392 026**	**301 156**	**289 863**

Tableau 43: Mètres linéaires de réseaux d'adduction et de distribution d'eau potable réalisés par région en 2022

Régions	Prévisions 2022
	Mètres linéaires de réseaux
Lomé Commune	120 000
Maritime	6 500
Plateaux	25 790
Centrale	3 600
Kara	8 200
TOTAL	**164 090**

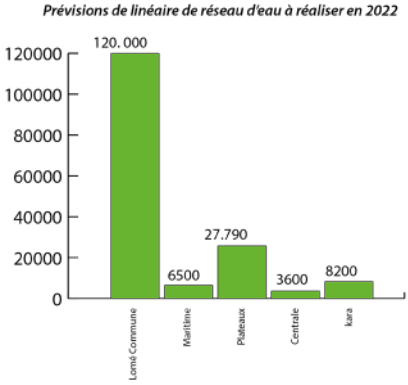

Tableau 44: Nombre de châteaux d'eau réalisés par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
	Mètres linéaires de réseaux	Prévisions	Réalisations
Lomé Commune	-	3	3
Maritime	1	-	-
Kara	8	-	-
TOTAL	**9**	**3**	**3**

Les prévisions de branchements privés concernent les demandes traitées en 2021 dont la pose de compteur n'a pas été réalisée.

Tableau 45: Nombre et coûts estimatifs des châteaux d'eau à réaliser par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Nombre de châteaux	Coût total (milliers de CFA)
Lomé Commune	5	816 016
Maritime	1	101 241
Centrale	1	370 142
Kara	1	27 025
TOTAL	**8**	**68 491**

La station de traitement d'eau potable prévue en 2021 dans la région des plateaux n'a pas été construite à cause de la défaillance de l'entreprise prestataire. Cette programmation a été reportée en 2022.

Tableau 46: Nombre de fosses septiques construites pour les latrines familiales par région en 2020 et 2021

Régions	2021	
	Prévisions	Réalisations
Centrale	750	750
Kara	750	750
Savanes	750	750
TOTAL	**2250**	**2250**

Tableau 47: Nombre et coûts estimatifs des latrines communautaires à construire par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Nombre de latrines communautaires	Coût total (milliers de CFA)
Kara	100	255 400
Centrale	100	255 400
TOTAL	**200**	**510 800**

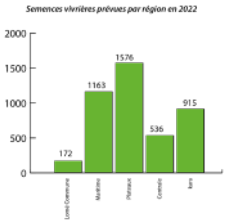

D. SECTEUR DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

1. Principaux indicateurs

Tableau 48: Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations		Prévisions 2021
	2019	2020	
Taux de croissance du PIB agricole	4%	4,6	5,6
Taux d'accès aux crédits bancaires	0,80%	1,0	1,25
Taux de couverture des besoins nationaux par la production végétale	101%	146,05	146,05
Taux de couverture des besoins nationaux par la production nationale en viande	61%	65	69
Taux d'utilisation des semences améliorées de céréales	10%	10%	14%
Taux d'utilisation des semences traditionnelles de céréales	90%	90%	86%
Niveau d'utilisation des engrais chimiques pour vivriers	14,71kg/ha	14,71kg/ha	20kg/ha
Taux d'utilisation des provendes	22,18%	100%	100%
Taux de couverture en production halieutique	26%	17,23	17,88%
Taux de production des animaux (volailles)*	8%	10	10
Taux d'accroissement des effectifs des ovins	6%	6	6
Taux d'accroissement des effectifs de caprins*	8%	8	8
Taux d'accroissement des effectifs de bovins*	1%	2	2
Taux d'accroissement des effectifs de porcins	2%	2	2
Taux de couverture vaccinale des animaux*	75%	60	75
Niveau d'utilisation des engrais chimiques du coton (norme internationale 300kg/ha)*	196	220	200
Niveau d'utilisation des engrais chimiques du café, cacao (norme internationale 400kg/ha)	400	400	400
Taux de croissance des terres agricoles irriguées	0,26%	13,53%	31,8%
Taux de croissance de la valeur ajoutée des chaines de valeur agricoles	-2,05%	4,05%	5%

Les valeurs 2020 de ces indicateurs ont été revus conformément au rapport bilan de la campagne 2020-2021.
***Ces valeurs restent provisoires. Elles seront confirmées par le RAP 2021 du MAEDR.*

2. Réalisations 2020 et 2021 et prévisions 2021

Tableau 49: Quantités de semences vivrières (tonnes) distribuées par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Maritime	111,93	93,96	128,90
Plateaux	310,04	410,99	382,55
Centrale	880,95	1380,96	1374,61
Kara	135,82	260,78	257,26
Savanes	296,83	522,72	512,37
TOTAL	**1735,57**	**2669,40**	**2655,68**

L'engrais cacao n'existe pas encore au Togo. La valeur mentionnée pour cet indicateur ne concerne que l'engrais café

Tableau 50: Quantités de semences vivrières (tonnes) et coûts estimatifs par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Quantité (T)	Coût total (milliers de CFA)
Maritime	172	86 000
Plateaux	1 163	581 500
Centrale	1 576	788 000
Kara	536	268 000
Savanes	915	457 500
TOTAL	**4 362**	**2 181 000**

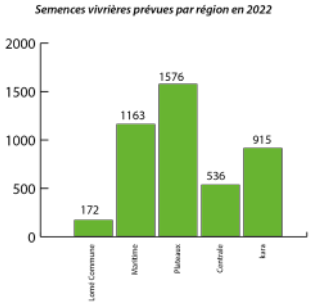

Tableau 51: Quantités de semences de coton (tonnes) distribuées en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Maritime	463	278	653
Plateaux	1 709	808	1727
Centrale	384	71	97
Kara	3 090	593	2 041
Savanes	4 903	655	2 006
TOTAL	**10 549**	**2 405**	**6 524**

Tableau 52: Quantités de semences coton (tonnes) et coûts estimatifs par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Quantité de semences (T)	Coût total (milliers de CFA)
Maritime	270	27 000
Plateaux	1 058	105 800
Centrale	112	11 200
Kara	720	72 000
Savanes	990	99 000
TOTAL	**3 150**	**315 000**

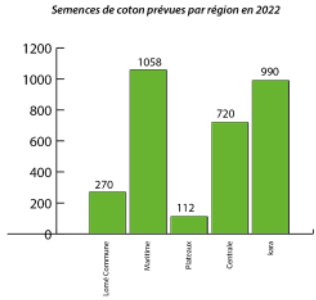

Tableau 53: Nombre de boutures de caféiers et de cabosses de cacaoyers réalisés en 2020 et 2021

Régions	Nombre de boutures de caféiers			Nombre de cabosses de cacaoyers		
	Réalisations 2020	2021		Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Plateaux	901 500	800 000	813 500	22 186	30 000	30 350
TOTAL	901 500	800 000	813 500	22 186	30 000	30 350

Tableau 54 : Prévisions de boutures de caféiers et de cabosses de cacaoyers pour 2022

Régions	Boutures de caféiers		Cabosses de cacaoyers	
	Prévisions 2022	Coût total (milliers de CFA)	Prévisions 2022	Coût total (milliers de CFA)
Plateaux	850 000	126 650	30 000	11 550
TOTAL	850 000	**126 650**	30 000	**11 550**

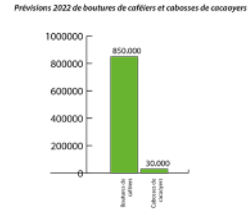

Tableau 55: Quantités d'engrais vivriers (tonnes) distribuées par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Maritime	5 548,10	12 858	4849,15
Plateaux	6 536,00	15 254	9986,85
Centrale	7056,15	14 320	11357,25
Kara	9 804,80	22 372	17682,95
Savanes	10260,15	20 195	24280,65
TOTAL	**39 205,20**	**84 999**	**68 156,85**

Les prévisions 2021 ont changé conformément aux données mises à disposition par la CAGIA.

Tableau 56: Quantités (tonnes) et coûts estimatifs d'engrais vivriers prévus par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Quantité (T)	Coût total (milliers de CFA)
Maritime	6 064,50	3 289 991,25
Plateaux	6 579,80	3 569 541,50
Centrale	9 299,90	5 045 195,75
Kara	17 150,40	9 304 092,00
Savanes	25 033,65	13 580 755,13
TOTAL	**64 128,25**	**34 789 575,63**

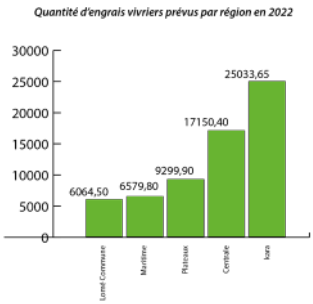

Tableau 57: Quantités d'engrais coton (tonnes) distribuées par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Maritime	1 363	1 589	1 249
Plateaux	5 244	4 615	1 927
Centrale	478	404	458
Kara	6 808	3 388	4 232
Savanes	10 242	3 744	5 160
TOTAL	**24 135**	**13 740**	**13 026**

Tableau 58: Quantités (tonnes) et coûts estimatifs d'engrais coton prévus par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Quantité (T)	Coût total (milliers de CFA)
Maritime	1 544	436 039
Plateaux	6 043	1 707 130
Centrale	642	181 471
Kara	4 114	1 162 240
Savanes	5 657	1 598 120
TOTAL	**18 000**	**5 085 000**

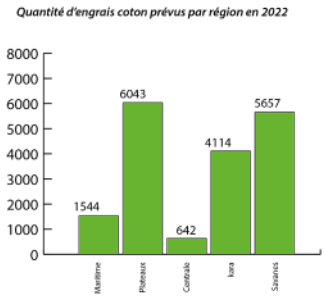

Tableau 59: Quantités de céréales (tonnes) produites par région de 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Maritime	158 827	163 684	163 684
Plateaux	547 750	572 229	575 661
Centrale	224 122	239 849	239 849
Kara	150 064	156 606	156 533
Savanes	274 746	264 634	267 846
TOTAL	**1 355 509**	**1 397 002**	**1 403 573**

Tableau 60: Quantités (tonnes) de tubercules produites par région de 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Maritime	421 807	436 524	436 524
Plateaux	640 531	661 746	661 746
Centrale	630 480	648 074	648 074
Kara	408 667	420 621	420 621
Savanes	25 533	26 496	26 496
TOTAL	**2 127 018**	**2 193 461**	**2 193 461**

Tableau 61: Quantités de légumineuses (tonnes) produites par région de 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Maritime	45 116	47 062	47 062
Plateaux	132 171	151 831	152 206
Centrale	89 605	109 355	111 797
Kara	67 287	83 539	80 857
Savanes	87 051	89 492	93 107
TOTAL	**421 230**	**481 279**	**485 029**

Tableau 62 : Quantités de poissons (tonnes) vendus par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Lomé Commune	11796	12 100,00	117,14
Maritime	1246,235	1 260,00	12 291,00
Plateaux	4676,494	5 300,00	5 489,08
Centrale	1,663	2,00	4,16
Kara	356,03	356,00	349,03
Savanes	581,578	582,00	568,50
TOTAL	**18 658**	**19 600,00**	**18 818,91**

Tableau 63: Quantités (tonnes) et coûts estimatifs de poissons prévus par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Quantité (T)	Coût total (milliers de CFA)
Lomé Commune	150	375 000
Maritime	12 500	25 000 000
Plateaux	6 405	9 607 500
Centrale	5	7 500
Kara	395	592 500
Savanes	595	892 500
TOTAL	**18 000**	**36 475 000**

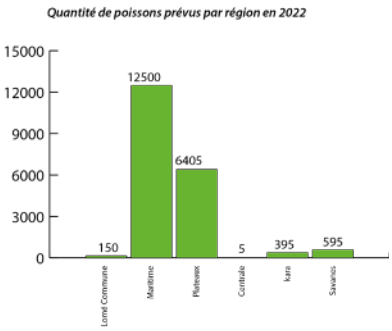

Tableau 64 : Nombre de volailles produits par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Maritime	3 582 718	3 869 335	3 869 335
Plateaux	9 649 168	10 421 101	10 421 101
Centrale	4 419 270	4 772 811	4 772 811
Kara	4 216 486	4 553 805	4 553 805
Savanes	6 533 053	7 055 697	7 055 697
TOTAL	**28 400 695**	**30 672 749**	**30 672 749**

Tableau 65: Nombre et coûts estimatifs de volailles prévus par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Quantité (T)	Coût total (milliers de CFA)
Maritime	4 178 882	6 268 000
Plateaux	11 254 789	16 882 000
Centrale	5 154 636	7 732 000
Kara	4 918 109	7 377 000
Savanes	7 620 152	11 430 000
TOTAL	**33 126 568**	**49 689 000**

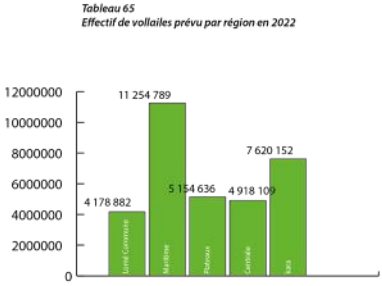

Tableau 66 : Nombre d'ovins produits par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Maritime	95 178	100 889	100 889
Plateaux	573 180	607 570	607 570
Centrale	321 465	340 753	340 753
Kara	280 672	297 512	297 512
Savanes	501 837	531 948	531 948
TOTAL	**1 772 332**	**1 878 672**	**1 878 672**

Tableau 67 : Nombre et coût estimatif d'ovins prévus par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Quantité (T)	Coût total (milliers de CFA)
Maritime	106 942	2 674 000
Plateaux	644 025	16 101 000
Centrale	361 198	9 030 000
Kara	315 363	7 884 000
Savanes	563 865	14 097 000
TOTAL	**1 991 393**	**49 786 000**

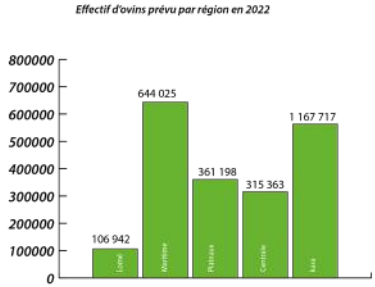

Tableau 68: Nombre de caprins produits par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Maritime	703 118	759 368	759 368
Plateaux	1 684 743	1 819 522	1 819 522
Centrale	694 180	749 715	749 715
Kara	592 388	639 779	639 779
Savanes	1 001 129	1 081 220	1 081 220
TOTAL	**4 675 558**	**5 049 604**	**5 049 604**

Tableau 69 : Nombre et coûts estimatifs de caprins prévus par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Quantité (T)	Coût total (milliers de CFA)
Maritime	820 117	12 302 000
Plateaux	1 965 084	29 476 000
Centrale	809 692	12 145 000
Kara	690 962	10 364 000
Savanes	1 167 717	17 516 000
TOTAL	**5 453 572**	**81 803 000**

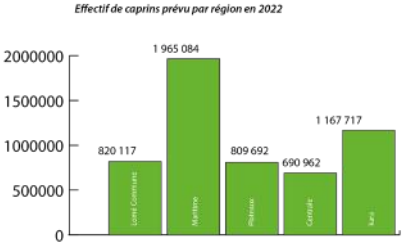

Tableau 70 : Nombre de porcins produits par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Maritime	155 186	158 290	158 290
Plateaux	273 189	278 653	278 653
Centrale	129 464	132 053	132 053
Kara	171 443	174 872	174 872
Savanes	377 912	385 470	385 470
TOTAL	**1 107 194**	**1 129 338**	**1 129 338**

Tableau 71 : Nombre et coûts estimatifs de porcins prévus par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Quantité (T)	Coût total (milliers de CFA)
Maritime	161 456	4 844 000
Plateaux	284 226	8 527 000
Centrale	134 694	4 041 000
Kara	178 369	5 351 000
Savanes	393 179	11 795 000
TOTAL	**5 453 572**	**34 558 000**

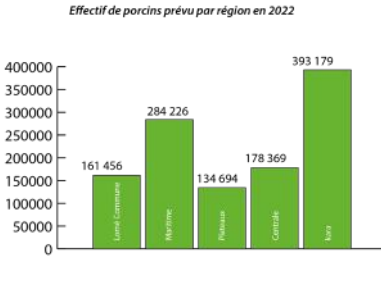

Tableau 72 : Nombre de bovins produits par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Maritime	23 425	23 660	23 660
Plateaux	65 700	66 357	66 357
Centrale	48 333	48 817	48 817
Kara	101 520	102 535	102 535
Savanes	225 320	227 573	227 573
TOTAL	**464 298**	**468 942**	**468 942**

Tableau 73 : Nombre et coûts estimatifs de bovins prévus par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Quantité (T)	Coût total (milliers de CFA)
Maritime	23 896	4 779 000
Plateaux	67 021	13 404 000
Centrale	49 305	9 861 000
Kara	103 561	20 712 000
Savanes	229 849	45 970 000
TOTAL	**473 632**	**94 726 000**

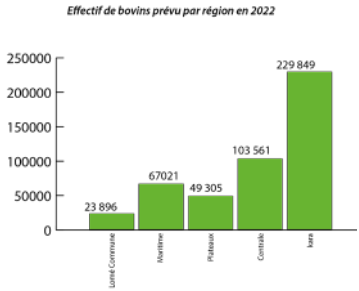

E. SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

1. Principaux indicateurs

Tableau 74 : Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations (km)		Prévisions 2022 (km)
	2020	2021	
Linéaire de routes nationales bitumées (construites ou réhabilitées)	174,1	81,6	220,5
Linéaires de routes nationales entretenues (bitumées ou en terre)	1337,62	1698,61	2662,59
Proportion de routes nationales revêtues ayant un assez bon niveau de service	47,49%	48,09%	48,32%

2. Réalisations 2020 et 2021 et prévisions 2022

Tableau 75 : Linéaires de routes nationales (bitumées ou en terre) entretenues par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020 (km)	2021	
		Prévisions (km)	Réalisations (km)
Grand Lomé	0	0	0
Maritime	416,3	305,61	305,61
Plateaux	312,2	461	461
Centrale	162,9	265,7	265,7
Kara	264,82	442,1	442,1
Savanes	181,4	224,2	224,2
TOTAL	**1 338**	**1 699**	**1 699**

Tableau 76: Linéaires et coûts estimatifs des routes nationales à entretenir par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Linéaires de routes (Km)	Coût total (milliers de CFA)
Maritime	511	3 326 753
Plateaux	979	4 169 967
Centrale	353	3 996 023
Kara	618	3 502 261
Savanes	201	1 804 996
TOTAL	**2 663**	**16 800 000**

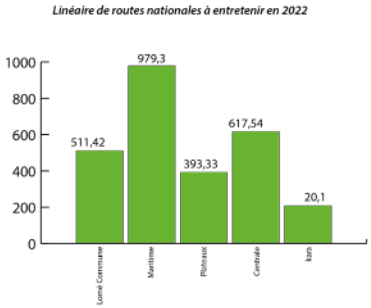

Tableau 77: Linéaires de routes nationales bitumées construites ou réhabilitées par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020 (km)	2021	
		Prévisions (km)	Réalisations (km)
Lomé commune	3,6	15	12,0
Maritime	54,3	86	34,6
Plateaux	0	35	-
Centrale	0	60	-
Kara	81,5	15	-
Savanes	34,7	30	35,0
TOTAL	**174,1**	**241**	**81,69**

Les réalisations des régions des Plateaux, Centrale et de la Kara sont de zéro en 2021 car le béton bitumineux n'est pas encore appliqué sur les tronçons, néanmoins les travaux d'assainissement et des couches de fondation de base ont été déjà réalisés.

Tableau 78: Linéaires et coûts estimatifs des routes à bitumer ou à réhabiliter par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Linéaires de routes (Km)	Coût total (milliers de CFA)
Grand Lomé	5	9 403 330
Maritime	83	135 954 695
Centrale	20	9 576 000
Kara	60	32 034 066
Savanes	53	49 404 100
TOTAL	**221**	**236 372 191**

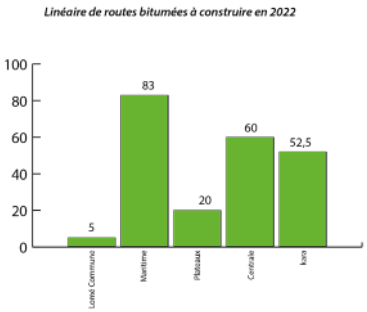

Tableau 79 : Pourcentage de routes ayant un assez bon état en 2020 et 2021

Régions	2020			2021		
	Longueur (km)	Longueur en assez bon état (km)	Pourcentage en assez bon état (km)	Longueur (km)	Longueur en assez bon état (km)	Pourcentage en assez bon état (km)
Lomé commune	168,73	135,66	80,40%	168,73	135,66	80%
Maritime	388,02	202,00	52,06%	388,02	215,47	56%
Plateaux	693,29	358,88	51,76%	693,29	358,88	52%
Centrale	348,54	62,02	17,80%	348,54	57,25	16%
Kara	524,03	164,97	31,48%	524,03	170,72	33%
Savanes	296,58	225,42	76,00%	296,58	225,42	76%
TOTAL	**2 419,2**	**1 148,9**	**47,49%**	**2 419,2**	**1 163,39**	**48,09%**

Tableau 80 : Prévision de linéaires des routes d'assez bon état en 2022

Régions	Prévisions 2022		
	Linéaires de route (Km)	Linéaires de route en assez bon état (Km)	Pourcentage en assez bon état (Km)
Lomé Commune	168,73	155,73	92,30%
Maritime	388,02	202,00	52,06%
Plateaux	693,29	358,88	51,76%
Centrale	348,54	62,02	17,80%
Kara	524,03	164,97	31,48%
Savanes	296,58	225,42	76,00%
TOTAL	**2 419,19**	**1 169,02**	**48,32%**

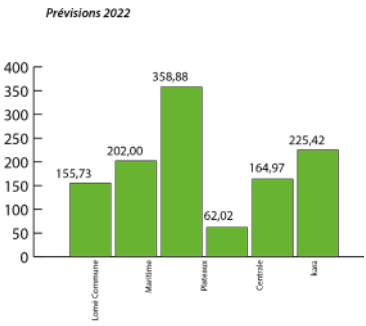

F. SECTEUR DE L'EMPLOI

1. Principaux indicateurs

Tableau 81 : Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations		Prévisions 2022
	2020	2021	
Taux d'insertion des jeunes placés en volontariat	59,28%	59,40%	60%
Proportion des jeunes financés en entrepreneuriat par le Développement à la base (PAEIJ-SP, FAIEJ et POEJV)	55,05%	48,92%	50%
Nombre d'entreprises créées par les jeunes	7 389	11 248	3 610

2. Réalisations 2020 et 2021 et prévisions 2022

Tableau 82 : Nombre d'emplois créés sur le PAEIJ-SP, FAIEJ et ANVT par région en 2020 et 2021

Régions	PAEIJ-SP			FAIEJ et ANVT		
	Réalisations 2020	2021		Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Lomé Commune	-	-	-	152	344	324
Maritime	71	68	19	69	143	128
Plateaux	5 202	5 204	10 998	1 240	2 185	1 783
Centrale	2 912	2 812	1 293	70	449	367
Kara	1 901	1 836	6 387	86	371	336
Savanes	269	260	1 428	1 881	87	79
TOTAL	**10 355**	**10 000**	**20 125**	**3 508**	**3 579**	**3 017**

Cette performance du nombre d'emplois créés en 2021 s'explique principalement par le nombre d'emplois créés par le PAEIJ-SP (20 125 emplois créés contre une prévision de 10 000).

En 2021, le PAEIJ-SP avait programmé d'accompagner 25 PME/PMI à enrôler dans leurs chaines de production et à structurer 350 nouveaux groupements de producteurs d'effectif moyen de 30 membres. En conséquence, il devrait créer 10 000 emplois.
En effet, à la mise en œuvre, 6 nouvelles PME/PMI ont été enrôlées par le PAEIJ-SP, ce qui porte à 31, le nombre de PME/PMI contenues dans le portefeuille du PAEIJ-SP.

Ces 31 PME/PMI ont enrôlé dans leurs chaines de production respectives 1 043 nouveaux groupements de producteurs de 16 125 membres dont 11 320 hommes et 4 805 femmes

Les prévisions de la proportion des jeunes financés en entrepreneuriat de 2022 ne concernent que le PAEIJ-SP et le FAIEJ. Le POEJV est clôturé en décembre 2021

En plus, les anciens groupements de 2019 et 2020 au nombre de 2 135 ont à leur tour enrôlés 4000 nouveaux membres en leur sein.

Tableau 83 : Nombre d'emplois à créer par région dans le secteur agricole en 2022 par PAEIJ-SP

Régions	Prévisions 2022
Maritime	68
Plateaux	5 024
Centrale	2 812
Kara	1 836
Savanes	260
TOTAL	**10 000**

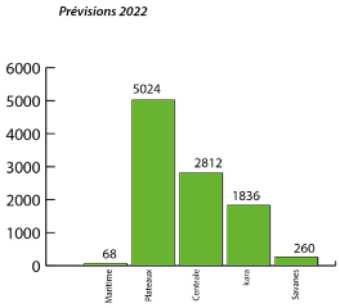

Tableau 84 : Nombre d'emplois à créer dans les autres secteurs en 2022 par FAIEJ et ANVT

Régions	Prévisions 2022	
	Nombre d'emplois	Secteurs d'activités
Lomé Commune	275	Autres secteurs d'activités
Maritime	215	
Plateaux	1 085	
Centrale	330	
Kara	536	
Savanes	1 059	
TOTAL	3 500	

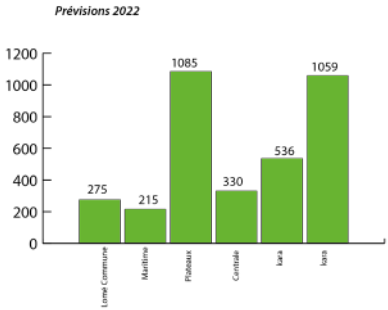

NB : Au total, il est prévu la création de 13 500 emplois en 2022 dont 10 000 principalement dans le secteur agricole et 3 500 dans autres secteurs (transformations, services, ...).

Tableau 85: Effectifs des bénéficiaires du financement de PAEIJ-SP, POEJVet FAIEJ pour l'entrepreneuriat par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020		Réalisations 2021	
	Bénéficiaires	Financement (milliers FCFA)	Bénéficiaires	Financement (milliers FCFA)
Grand Lomé	15	40 414	50	1 261 567
Maritime	418	1 137 825	731	174 934
Plateaux	2 894	2 512 136	2 801	2 543 553
Centrale	838	580 549	2 323	583 659
Kara	3 426	1 135 049	1 454	1 202 324
Savanes	3 049	333 961	616	107 418
TOTAL	10 640	5 739 933	7 975	5 873 455

Tableau 86: Effectifs de jeunes bénéficiaires et coûts estimatifs des financements dans l'entrepreneuriat prévus par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Jeunes bénéficiaires	Coût total (milliers FCFA)
Lomé Commune	27	982 365
Maritime	22	19 250
Plateaux	2 443	2 770 119
Centrale	856	505 549
Kara	690	1 174 940
Savanes	572	541 178
TOTAL	4 610	5 993 402

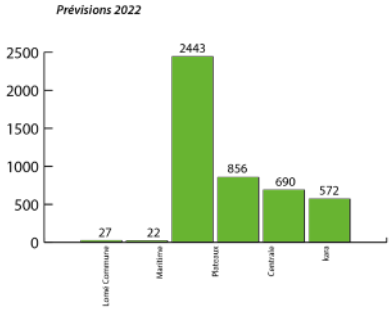

Tableau 87: Nombre de bénéficiaires et montants des mesures d'inclusion économiques (MIE) par région en 2022 sur le FSSB

Régions	Prévisions 2022	
	Jeunes bénéficiaires	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	750	93 408,0
Plateaux	1 950	24 2860,8
Centrale	750	93 408,0
Kara	3 900	48 5721,6
Savanes	7 650	95 2761,6
TOTAL	**15 000**	**1 868 160**

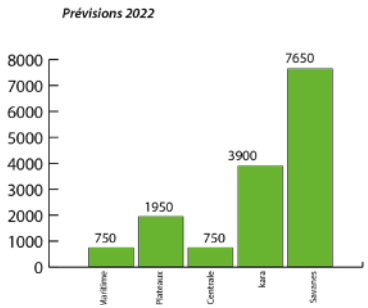

Ces subventions sont destinées à favoriser l'inclusion sociale au profit de 15 000 personnes à travers le développement des AGR sur le FSSB.

Tableau 88: Nombre de ménages bénéficiaires des transferts monétaires par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Maritime	8 061	942	8 168
Plateaux	14 657	1 652	15 096
Centrale	9 600	1 361	9 650
Kara	12 872	1 772	12 867
Savanes	15 229	2 273	15 536
TOTAL	**60 419**	**8 000**	**61 317**

Tableau 89: Nombre de ménages bénéficiaires des transferts monétaires prévus par région en 2022 (BM et ETAT)

Régions	Prévisions 2022	
	Ménages bénéficiaires	Coût total (milliers FCFA)
Lomé Commune	15 000	1 350 000
Maritime	3 270	294 337
Plateaux	8 503	765 276
Centrale	3 270	294 337
Kara	17 006	1 530 551
Savanes	32 950	2 965 500
TOTAL	**80 000**	**7 200 000**

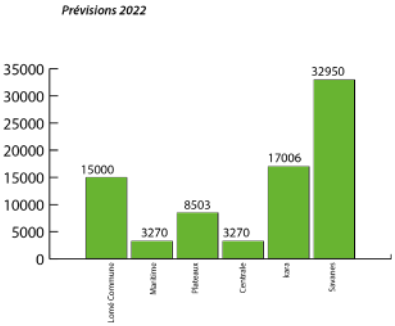

Tableau 90 : Nombre de ménages bénéficiaires des transferts monétaires prévus par région en 2022 (AFD)

Régions	Prévisions 2022	
	Ménages bénéficiaires	Coût total (milliers FCFA)
Lomé Commune	11 250	1 012 500
Maritime	1 688	151 875
Plateaux	4 388	394 875
Centrale	1 688	151 875
Kara	8 775	789 750
Savanes	17 213	1 549 125
TOTAL	45 000	4 050 000

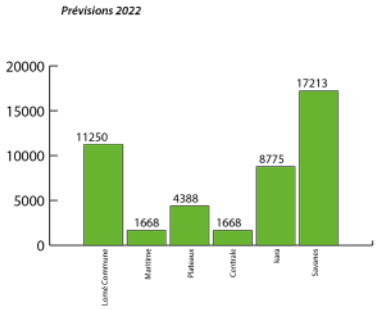

Au total,125 000 bénéficiaires dont 75% de femmes (dont 60 000 personnes via le financement de la BM, 45 000 via le financement de l'AFD et 20 000 via le financement de l'État).

G. SECTEUR DE LA PROTECTION CIVILE

Le Togo à l'instar des pays côtiers de la sous-région est situé dans une zone vulnérable aux changements climatiques et donc exposé aux aléas hydrométéorologiques tels que les inondations, la sécheresse, les vents violents, l'érosion côtière, les feux de végétation, etc. Il est aussi de plus en plus marqué par la recrudescence des conflits intercommunautaires de diverses origines. Toutes ces situations, souvent imprévisibles, occasionnent des pertes en vies humaines, d'importants dégâts matériels et des déplacements des populations.

Dans le souci d'une gestion efficace et adéquate de ces situations d'urgence au Togo, l'Agence nationale de la protection civile (ANPC) a été créée par décret N°2017-011 du 31 janvier 2017 suivie de l'adoption de la politique nationale de la protection civile par décret N°2017-022 du 25 février 2017.

L'ANPC a pour principal objectif de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de protection civile. En cinq années d'opérationnalisation, l'agence couvre le territoire national à travers une direction générale, deux directions régionales et cinq antennes préfectorales.

Les différentes interventions dans le secteur sont illustrées par quelques indicateurs clés ci-après.

1. Principaux indicateurs

Tableau 91: Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations		Prévisions 2022
	2020	2021	
Taux de la population résiliente dans les zones à risques	17%	18%	20%
Taux de couverture des populations par des campagnes de sensibilisation	7%	8%	10%
Pourcentage de sinistrés assistés par l'ANPC	20%	25%	50%

2. Réalisation de 2021

Dans le cadre de la résilience de la population dans les zones à risque, l'ANPC s'est engagé dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de contingence dans les régions. A cet effet, au titre de l'année 2021 deux plans régionaux de contingence ont été élaborés dans les régions Maritime et des Savanes.

Au titre de l'année 2022, il est envisagé l'élaboration des plans dans les régions des Plateaux, Centrale et de la Kara.

Au niveau local, des plans de réduction de risques de catastrophes ont été également élaborés dans certaines communes.

Tableau 92: Nombre de plans locaux de réduction des risques de catastrophes (RRC) élaborés par région en 2021

Régions	2021	
	Prévisions	Réalisations
Maritime	4	4
Plateaux	2	2
Centrale	1	1
Kara	2	2
Savanes	1	1
TOTAL	**10**	**10**

Les actions de prévention et la disponibilité des PTF à accompagner le gouvernement renforcent la prise en charge des sinistrés.

Au titre de l'année 2022, l'ANPC envisage d'élaborer deux (02) plans locaux de réduction des risques de catastrophes dans chaque région.

Sur la base des plans de contingence et de réduction des risques et catastrophes, quarante-trois élus locaux (maires et de conseillers municipaux) ont été formés sur la gestion des risques de catastrophe (GRC) et à l'utilisation du guide de RRC et menaces en 2021 dans le Grand Lomé.

L'ANPC prévoit étendre cette formation aux autres régions. Le tableau ci-dessous indique les prévisions pour 2022.

Tableau 93: Nombre de maires et de conseillers municipaux à former sur la gestion des risques de catastrophe (GRC) et à l'utilisation du guide de RRC et de menaces par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Nombre d'élus locaux	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	32	1 982
Plateaux	96	5 501
Centrale	48	2 961
Kara	64	3 981
Savanes	64	3 389
TOTAL	**304**	**17 814**

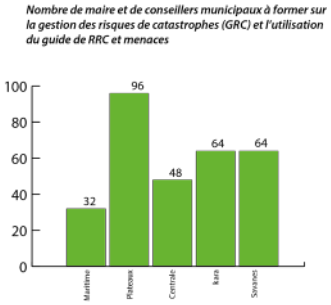

Tableau 94: Nombre de professionnels de l'éducation, dont 50% de femmes, formés sur l'intégration de la thématique RRC dans les curricula scolaires en 2021

Régions	2021	
	Prévisions	Réalisations
Maritime	45	45
Plateaux	30	30
Centrale	15	0
Kara	15	0
Savanes	15	0
TOTAL	**120**	**75**

Tableau 95: Nombre de professionnels de l'éducation dont 50% de femmes, à former sur l'intégration de la thématique RRC dans les curricula scolaires en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Nombre d'élus locaux	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	15	2 399
Plateaux	15	2 670
Centrale	15	2 782
TOTAL	**45**	7 851

Tableau 96: Nombre de femmes leaders formées en réduction des risques de catastrophes (RRC) dans les zones à risques par région en 2021

Régions	2021	
	Prévisions	Réalisations
Maritime	20	30
Savanes	20	15
TOTAL	**40**	**45**

Tableau 97: Nombre de femmes leaders à former en réduction des risques de catastrophes (RRC) dans les zones à risques par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Plateaux	40	3500
Centrale	40	3500
Kara	40	3500
TOTAL	**120**	**10 500**

Tableau 98: Nombre de sites d'accueil des sinistrés disponibles par région en 2020 et 2021

Régions	Réalisations 2020	2021	
		Prévisions	Réalisations
Maritime	6	6	6
Centrale	2	6	6
Kara		1	1
Savanes	2	2	2
TOTAL	**10**	**15**	**15**

Tableau 99 : Nombre de sites d'accueil des sinistrés à évaluer par région en 2022

Régions	Prévisions 2022	
	Nombre d'élus locaux	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	6	1 600
Centrale	6	1 600
Kara	1	267
Savanes	2	533
TOTAL	**15**	**4000**

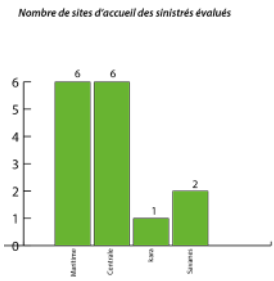

Tableau 100: Nombre de ménages assistés en vivres et non vivres par région en 2020 et 2021

Régions	2020		2021	
	Ménages sinistrés	Ménages assistés	Ménages sinistrés	Ménages assistés
Maritime	734	836	3 538	734
Plateaux	818	154	1 525	155
Centrale	2 546	733	1 501	16
Kara	3 383	265	838	607
Savanes	6 774		686	1 218
TOTAL	**14 255**	**1 988**	**8 088**	**2 730**

Tableau 101: Nombre d'écoles assistées en non vivres par région en 2020 et 2021

Régions	2020		2021	
	Ecoles sinistrés	Ecoles assistés	Ecoles sinistrés	Ecoles assistés
Maritime			3	0
Plateaux	76	2	62	5
Centrale		733	34	11
Kara	2	265	126	18
Savanes	13		127	1
TOTAL	**91**	**2**	**352**	**35**

H. SOUS-SECTEUR DE L'ENERGIE

1. Principaux indicateurs

Tableau 102: Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations		Prévisions 2022
	2020	2021	
Taux d'accès à l'énergie électrique national	53,50%	58,10%	65,00%
Nombre de nouveaux abonnés au réseau de distribution de la CEET	46 632	75 683	99 955
Linéaire de réseau électrique BT construit (km)	408	266	1467
Nombre de ménages dotés de kits solaires	54 185	24 350	31 465

2. Réalisation de 2021 et prévisions en 2022

Tableau 103 : Taux d'accès à l'énergie électrique par région en 2021 et prévision 2022

Régions	Réalisations 2021	Prévisions 2022
Lomé Commune	98,60	99
Maritime	73,90	78
Plateaux	27,60	30
Centrale	36,00	38
Kara	36,70	50,4
Savanes	22,40	31,1
TOTAL	**58,10**	**65**

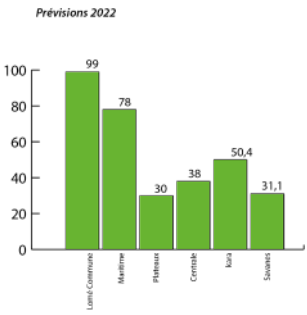

Tableau 104 : Nombre de nouveaux abonnés au réseau de distribution de la CEET par région en 2021 et prévision 2022

Régions	Réalisations 2021	Prévisions 2022
Lomé Commune	36 420	36 472
Maritime	18 448	18 474
Plateaux	8 553	8 565
Centrale	4 642	4 649
Kara	4 115	19 379
Savanes	3 505	12 416
TOTAL	**75 683**	**99 955**

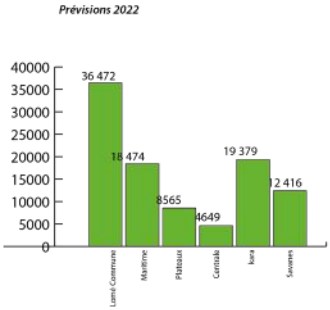

Tableau 105 : Linéaire de réseaux construits (Km) par région en 2021 et prévisions 2022

Régions	Réalisations 2021	Prévisions 2022
Grand Lomé	155	1 200
Maritime	22	23
Plateaux	27	60
Centrale	22	27
Kara	18	30
Savanes	22	127
TOTAL	**266**	**1 467**

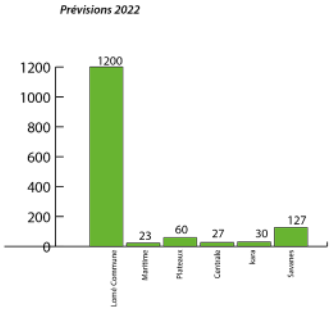

Tableau 106: Nombre de ménages dotés de kits solaires par région en 2021 et prévisions 2022

Régions	Réalisations 2021	Prévisions 2022
Maritime	4 140	6000
Plateaux	6 034	6 465
Centrale	3 530	6 000
Kara	4 930	6 000
Savanes	5 716	7 000
TOTAL	**24 350**	**31 465**

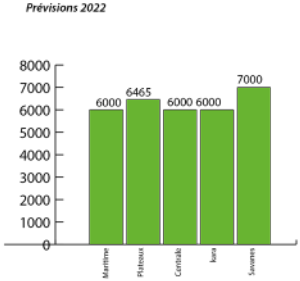

III AUTRES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES SPECIFIQUES POUR 2022

Outre les secteurs productifs et sociaux ci-dessus, l'action gouvernementale a ciblé également d'autres secteurs qui bénéficient d'allocations budgétaires spécifiques. Il s'agit notamment du secteur de l'industrie, de la défense et sécurité, de la décentralisation et de l'énergie.

A. DANS LE DOMAINE DE LA TRANSFORMATION INDUSTRIELLE ////////////////

Le gouvernement, conformément aux objectifs du Plan National de Développement (PND, 2018-2022) et de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 a lancé des projets de développement de l'écosystème industriel. Parmi ces projets phares, figure la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA).

La PIA est une infrastructure qui traduit la volonté du gouvernement à faire du Togo, un hub industriel, source de création de la valeur ajoutée nationale. La Plateforme Industrielle d'Adétikopé est projet réalisé sur un contrat de partenariat public-privé entre la République du Togo et Arise Integrated Industrial Platforms (IIP). Elle vise la transformation d'une bonne partie des matières premières et des produits locaux destinés initialement à l'exportation dans le but de répondre aux besoins des consommations locales. La mesure inclut les produits comme le coton, le soja, le cacao, le café, la noix de cajou et le manioc.

L'opérationnalisation de la PIA en 2021 a été rendue possible par l'indemnisation des habitants de la zone sur les ressources du budget de l'Etat. Les activités la PIA devront booster la croissance économique et permettre la création d'emplois.

B. AU TITRE DE LA DEFENSE

Tableau 107: Allocation budgétaire et actions programmées au titre de la défense en 2021 et 2022

Ministère	Allocations budgétaires (en milliards de FCFA)		Actions programmées
	2021	2022	
Armées	110,2	105,5	Renforcement des capacités d'intervention des forces de défense et de sécurité ;
			Renforcement de la contribution des forces de défense et de sécurité à la vie socioéconomique du pays ;
			Renforcement de la coopération internationale en matière de défense et de sécurité ;
			Mise en œuvre de la loi de programmation militaire.

C. AU TITRE DE LA DECENTRALISATION

Tableau 108: Allocation budgétaire et actions programmées du ministère chargé de la décentralisation en 2021 et 2022

Ministère	Allocations budgétaires (en milliards de FCFA)		Actions programmées
	2021	2022	
Administration Territoriale, Décentralistion et Développement des territoires	14,0	21,8	Accélération de la mise en œuvre de la décentralisation et du développement des territoires par la poursuite des projets d'appui à la décentralisation, de construction de nouvelles communes et préfectures ;
			Sensibilisation sur les enjeux et défis de la décentralisation ;
			Poursuite de l'Appui aux Collectivités Territoriales à travers le Fonds (FACT) ;
			Renforcement des capacités des élus locaux

D. AU TITRE DE LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE

Dans le cadre de la budgétisation sensible au genre, le gouvernement a enclenché depuis l'adoption du décret portant création des cellules focales genre au sein des départements ministériels, le processus d'intégration du genre dans les politiques, programmes et projets de développement.

Tableau 109 : Réalisations et prévisions de certains indicateurs genre

Indicateurs	Réalisations 2021	Prévisions 2022
Nombre de jeunes filles en formation de génie civil	5	15
Nombre de femmes exerçant dans le BTP	10	20
Nombre de jeunes formés aux métiers de l'industrie	340	340
Nombre de sensibilisation et de campagne de communication pour l'accès à la filière industrielle et technique des jeunes filles organisé	0	6
Nombre de bourses d'excellence octroyé aux meilleures filles inscrites dans les filières industrielles	0	50

La mise en œuvre de l'intégration du genre dans le processus budgétaire dans les ministères pilotes a permis de réaliser quelques actions prioritaires telles que :

- la création des cellules focales genre an sein des départements ministériels ;
- l'augmentation des parts des marchés publics à hauteur de 20% à 25% du budget aux jeunes et femmes entrepreneurs ;
- la prise en compte du genre dans la lettre de cadrage avec une allocation d'une enveloppe forfaitaire aux cellules focales genre de tous les ministères ;
- la prise en compte du genre dans le DPBEP, le rapport trimestriel d'exécution du budget, les DPPD et les PAP ;
- l'élaboration du document budgétaire sensible au genre (DBSG) avec six ministères pilotes

Tableau 110: Part du budget 2022 consacrée à l'égalité et à l'équité de genre dans les les six (06) ministères pilotes (en milliers de FCFA)

Ministères	Budget 2022	Part des dépenses sensibles au genre	
		Total dépenses sensibles au genre	%
MDBJEJ	18 199 214	559 205	3,10%
MASPFA	3 253 106	777 795	23,90%
MEPSTA	156 189 707	10 311 247	6,60%
MSHPAUS	85 490 603	7 732 485	9,00%
MAEDR	36 949 942	632 720	1,70%
MTP	166 584 173	92 000	0,10%
TOTAL	**466 666 745**	**20 105 452**	**4,30%**

Tableau 111 : Effectif de femmes responsabilisées dans les six (06) ministères pilotes en 2022

Régions	Femmes responsabilisées			Proportion femmes
	Total	Hommes	Femmes	
MDBJEJ	44	31	13	30%
MEPSTA	5 187	4 379	808	16%
MSHPAUS	358	297	61	17%
MASPFA	324	185	139	43%
MAEDR	1 543	1 252	291	19%
MTP	78	68	10	13%
TOTAL	**7 534**	**6 212**	**1 322**	**18%**

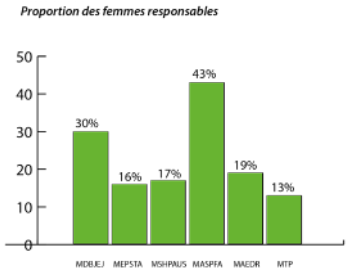

Au titre de l'année 2022, le gouvernement envisage l'extension de l'élaboration du document budgétaire sensible au genre (DBSG) à 2 ministères et 2 institutions dans la cadre de la préparation de la loi de finances 2023.

RISQUES BUDGETAIRES ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE BONNE EXECUTION DU BUDGET DE L'ANNEE 2022

PARTIE 05

BUDGET CITOYEN 2022 TOGO

Au titre du budget de l'Etat, exercice 2022, quelques risques ont été identifiés et des mesures d'atténuation ont été proposé.

I QUELQUES RISQUES BUDGETAIRES ET MESURES D'ATTENUATION

RISQUES	MESURES D'ATTENUATION
RISQUES BUDGETAIRES	
Persistance d'une grande partie des activités économiques exercées dans le pays dans l'informel et échappant par conséquent au fisc ;	Sensibiliser les responsables des entreprises informelles à se formaliser
Non maitrise des dépenses fiscales relatives aux exonérations qui entrainent la baisse des recettes fiscales	Mettre en place des organes (comités) d'évaluation des dépenses fiscales. L'octroi des exonérations ne doit relever que de la loi ; La mise en place d'un guichet unique des exonérations
Manque de coopération de certaines régies et l'incivisme de certains citoyens en charge du recouvrement des recettes non fiscales	Mettre en place un mécanisme de communication et de coordination entre les régies et mener des campagnes de sensibilisation
Non réalisation de certaines conditions de décaissement conclues avec certains partenaires techniques et financiers (PTF) dans le cadre de certains programmes d'appuis budgétaires ;	Mettre en place un mécanisme efficace de suivi de la réalisation des réformes nécessaires au décaissement des appuis budgétaires.
La faible maitrise des procédures de décaissement des bailleurs	Former et sensibiliser les acteurs impliqués dans la mise en des projets financés extérieurs sur les procédures dexécution des bailleurs
La conjoncture économique défavorable	Adapter la politique économique à l'évolution conjoncturelle
Risques climatiques : l'agriculture togolaise dépend fortement de la pluviométrie. Ainsi, les aléas climatiques (sécheresses, inondations etc.) pourraient entraîner la baisse de la production agricole ;	Mettre en place des programmes et projets relatifs à la lutte contre les aléas climatiques (Projets de reboisement, projets d'irrigation, ...)
Risques sanitaires : le Togo reste exposé à des menaces sanitaires, notamment la covid-19 et d'autres maladies à potentiel épidémique (Ebola, fièvre lassa, méningites, etc.) qui peuvent changer les objectifs initiaux d'utilisation des ressources ;	Développement des programmes et projets de prévention et de lutte contre les épidémies
Risques sécuritaires : la situation sécuritaire dans la sous-région est instable. Le Togo n'est donc pas exempté d'éventuelles menaces (agressions terroristes, pirateries maritimes, etc.) qui peuvent perturber les activités économiques ;	Renforcement des capacités d'intervention des forces de défenses et de sécurité en matière de lutte contre le terrorisme, les pirateries maritimes
RISQUES LIES AUX DEPENSES	
L'évolution du taux de change peut influencer le montant de la dette extérieure à payer au cours de l'année 2022. Ce qui peut entrainer la hausse des intérêts à payer au cours de l'année ;	Privilégier les sources de financement en francs CFA et en devise de parité fixe avec le FCFA
La hausse des prix des produits importés comme le carburant, le blé etc. peut perturber fortement les prévisions des dépenses et par conséquent l'atteinte des objectifs fixés au budget 2022.	Développer la production locale et promouvoir la consommation des produits locaux
La lourdeur dans le processus de passation des marchés publics	Alléger les procédures de passation des marchés publics par la relecture du code des marchés public ; Opérationnaliser la Cellule d'investigation des marchés publics et délégation des services publics
La non maitrise des procédures de passation des marchés publics par les acteurs chargés de la mise en œuvre des projets d'investissement	Renforcer les capacités des acteurs sur les marchés publics
La non maitrise des procédures d'exécution du budget de l'Etat en mode programme	Renforcer les capacités des acteurs chargés de l'exécution du budget de l'Etat et de la gestion des finances publiques ;

II QUELQUES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Les principales mesures et actions prévues pour une mobilisation optimale des ressources internes en 2022 concernent aussi bien les recettes fiscales que non fiscales.

• En matière des recettes fiscales, il s'agira de :

- encourager le télépaiement afin de réduire aux opérateurs économiques, le temps consacré aux obligations fiscales ;

- améliorer la mobilisation des impôts fonciers en procédant à leurs impositions et recouvrement par la poursuite du recensement fiscal et des propriétés foncières dans les villes de l'intérieur ;

- associer les autorités administratives, religieuses et locales à la sensibilisation de la population ;

- développer une application en ligne permettant d'effectuer les demandes d'état descriptif et les demandes de mutation ;

- connecter les bases de données sur le foncier et le cadastre et l'utilisation d'un numéro d'identification unique des biens immobiliers ;
- mettre en place d'un Système d'informations foncières (SIF).

• En matière des recettes non fiscales, il s'agira de :

- dématérialiser les procédures de recouvrement ;
- sensibiliser les usagers des services publics sur les prestations payantes au niveau de chaque service public ;

- sensibiliser les services publics à déclarer et à reverser au Trésor public les recettes collectées ;

- renforcer les contrôles périodiques au niveau des régies de recettes ;

- poursuivre la prospection et la création de nouvelles régies de recettes.

ANNEXE: CALENDRIER BUDGÉTAIRE

PERIODE	ACTIONS	MANDAT/OBJET	LIVRABLES	ACTEURS OU STRUCTURES RESPONSABLES
1ère semaine de décembre N-1 à la dernière semaine de février N	**REVUE DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT (N-3, N-2, N-1)**	Revue des politiques publiques sectorielles/ ministérielles	Rapports des revues des politiques sectorielles ou ministérielles	**DPPD**/ DPSE des ministères et institutions
		Revue de la stratégie nationale de développement (SND)	Rapport de la revue de la SND	**Secrétariat Technique** (ST) de la SND
Dernière semaine de janvier N à la dernière semaine de mars N	**REVUE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE (N-3, N-2, N-1)**	Revue de l'exécution des dépenses budgétaires	Rapport de la revue sur l'exécution des dépenses budgétaires	**DGBF**/ DAF des ministères et institutions/ DPPD
		Revue de la mobilisation des recettes budgétaires	Rapport de la revue sur la mobilisation des recettes budgétaires	**DGBF**/ OTR/ DGTCP
		Revue de la stratégie de la dette à moyen terme (SDMT)	Rapport de la revue de la SDMT	**DDPF**
		Elaboration des rapports annuels de performance (RAP) des programmes de l'année N-1	RAP des programmes	**DAF des ministères et institutions**/ DGBF
Troisième semaine de février N à la fin de 2ème semaine de mars N	**DÉFINITION DES PRIORITÉS ET CHOIX STRATÉGIQUES BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE N+1**	Définition des priorités stratégiques de l'Etat	Document d'orientation stratégique en corrélation avec la MAP actualisée de la SND	**PM**/ ST de la SND/ DGBF/ DPPD
		Définition des priorités et choix budgétaires ministériels	Document des priorités et choix budgétaires ministériels	**DPSE** et DAF des ministères et institutions/ DPPD
Première semaine de janvier N à la fin de la deuxième semaine de mai N	**DÉFINITION DES PRIORITÉS ET CHOIX STRATÉGIQUES BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE N+1**	Définition des priorités stratégiques de l'Etat	Document d'orientation stratégique en corrélation avec la MAP actualisée de la SND	
		Définition des priorités et choix budgétaires ministériels	Document des priorités et choix budgétaires ministériels	**DPSE** et DAF des ministères et institutions/ DPPD
	CADRAGE MACRO-BUDGETAIRE (N+1, N+2, N+3)	Elaboration et transmission du PIP au MEF	PIP validé	**DPPD**/ Comité PIP/ DPSE des ministères et institutions
		Elaboration de la SDMT	SDMT validée	**DDPF**/ CNDP
		Elaboration ou mise à jour de la politique fiscale	Document de politique fiscale	**Unité de politique fiscale**

PERIODE	ACTIONS	MANDAT/OBJET	LIVRABLES	ACTEURS OU STRUCTURES RESPONSABLES
		Prévision des recettes fiscales et douanières	Document de prévisions des recettes fiscales et douanières	**OTR**/DGEAE
		Prévision des recettes non fiscales	Document de prévisions des recettes non fiscales	**DGTCP**/DGEAE
		Tenue du cadre de concertation avec les PTF	Rapport de la réunion de concertation	**SP-PRPF**/ DGBF/ DGMAP
		Prévision des dons programmes (appuis budgétaires)	Tableaux de prévisions des dons programmes	**SP-PRPF**/ DGBF
		Collecte des informations financières et budgétaires des autres entités du secteur public (collectivités territoriales, EPA, sociétés publiques et organismes de sécurité sociale)	Etats des informations financières et budgétaires des autres entités du secteur public (collectivités territoriales, EPA, sociétés publiques et organismes de sécurité sociale)	**OTR**/ DGTCP/ Sociétés publiques/ CNSS/ CRT
		Cadrage budgétaire à moyen terme (CBMT)	CBMT	**DGBF**/ Comité CBMT
		Préparation et diffusion de la circulaire budgétaire	Circulaire budgétaire	**DGBF**
		Elaboration du DPBEP initial	DPBEP initial validé	**DGBF**/ Comité DPBEP
Première semaine de février N à la fin de la dernière semaine de mai N	**ELABORATION DES DPPD (N+1 à N+3) ET PAP (N+1**	Elaboration des DPPD et PAP	DPPD et PAP des ministères adoptés	**DAF** et DPSE des ministères et institutions
		Elaboration et consolidation des plans de passation de marchés (PPM) et des plans d'engagement (PE)	PPM et PE des ministères adoptés	**DAF** et DPSE des ministères et institutions
Tout le mois de juin N	**ORGANISATION DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB)**	Adoption du DPBEP en Conseil des ministres	DPBEP adopté	**DGBF**/ Gouvernement
		Transmission du DPBEP à l'Assemblée Nationale	Lettre de transmission du DPBEP	**PM**
		Tenue du DOB	Rapport du DOB	**Assemblée Nationale**
Troisième semaine de juin N à la fin de la dernière	**ELABORATION DE L'AVANT PROJET DE LA LOI DE FINANCES (N+1)**	Revue à mi-parcours de l'exécution du budget de l'année N	Rapport de la revue à mi-parcours de l'exécution budgétaire	**DGBF**/ DAF des ministères et institutions/ DPPD
		Actualisation des prévisions des recettes fiscales et douanières	Document de prévisions des recettes fiscales et douanières actualisé	**OTR**
		Actualisation des prévisions des recettes non fiscales	Document de prévisions des recettes non fiscales actualisé	**DGTCP**
		Actualisation du DPBEP	DPBEP actualisé validé	**DGBF**/ Comité DPBEP
		Elaboration et diffusion de la lettre de cadrage	Lettre de cadrage	**DGBF**
		Actualisation et transmission au MEF du PIP (PIP cadré)	PIP cadré	**DPPD**/ Comité PIP/DPSE des ministères et institutions

PERIODE	ACTIONS	MANDAT/OBJET	LIVRABLES	ACTEURS OU STRUCTURES RESPONSABLES
Troisième semaine de juin N à la fin de la dernière semaine de septembre N	**ELABORATION DE L'AVANT PROJET DE LA LOI DE FINANCES (N+1)**	Deuxième mise à jour du cadre macroéconomique et actualisation du TOFE prévisionnel	Cadrage macroéconomique mis à jour et TOFE actualisé	**DGEAE**/DGBF/ Comité PIB
		Actualisation de la SDMT	SDMT actualisée et validée	**DDPF**/ CNDP
		Actualisation des DPPD et PAP et transmission au MEF	DPPD et PAP actualisés	**DAF** et DPSE des ministères et institutions
		Actualisation des PPM et PE et transmission au MEF	PPM et PE actualisés	**DAF** et DPSE des ministères et institutions
		Elaboration du rapport économique, financier et social	REFS	**DGEAE**
		Organisation et tenue des conférences budgétaires techniques	Rapports des conférences budgétaires et draft 0 de l'avant-projet de loi de finances	**DGBF**/ DAF et DPSE des ministères et institutions
		Arbitrages du MEF	Tableau d'ajustement budgétaire	**MEF**/ DGBF
		Arbitrages du PM	Tableau d'ajustement budgétaire	**PM**/ MEF
		Etude, validation et consolidation des PPM	PPM consolidé	**DNCMP**
		Etude, validation et consolidation des PE	PE consolidé	**DNCF**
		Elaboration du plan de trésorerie prévisionnel de l'Etat	Plan de trésorerie prévisionnel de l'Etat	**DGTCP**/ Comité de trésorerie de l'Etat
		Finalisation et transmission de l'avant-projet de loi de finances au Conseil des Ministres	Avant-projet de loi de finances finalisée/ Lettre de transmission de la LF pour le CdM	**DGBF/MEF/** SGG
		Adoption de l'avant-projet de loi de finances par le Conseil des ministres	PLF adopté	**Conseil des ministres**
		Elaboration du budget citoyen	Budget citoyen	**DGBF**
Première semaine d'octobre N à la fin de la dernière semaine de décembre N	**EXAMEN ET VOTE DE LA LOI DE FINANCES (N+1)**	Dépôt du projet de loi de finances à l'Assemblée Nationale	Lettre de transmission comprenant les pièces jointes du projet de la LF à l'AN	**PM**
		Etude de la loi de finances à l'Assemblée Nationale	Rapport de la Commission sur l'étude de la LF	**Commission des finances de l'AN/** Gouvernement/MEF
		Vote de la loi de finances par l'Assemblée Nationale	LF votée	**AN**
Dernière semaine de décembre N à la fin de la dernière semaine de janvier N+1	**MISE EN EXECUTION DU BUDGET**	Promulgation de la loi de finances	Décret de promulgation	**PR**
		Décrets de répartition des crédits budgétaires	Décrets de répartition	**PM**/ DGBF
Tout le mois de janvier N+1	**COMMUNICATION ET SENSIBILISATION SUR LA LOI DE FINANCES**	Vulgarisation du budget citoyen	Supports de vulgarisation du budget citoyen	**DGBF**
		Organisation de débats publics sur la loi de finances	Supports de communication	**DGBF**
		Publication de la loi de finances et ses annexes	Supports et adresses de publication de la LF	**SP-PRPF**/ DGBF/DPPD

. Situation géographique de la Direction Générale du Budget et des Finances

LA DGBF est située au sein du **CENTRE ADMINISTRATIF ET DES SERVICES ECONOMIQUES ET FINANCIERS (CASEF),** sis avenue du **2 FÉVRIER**, quartier administratif,

01 BP : 1183 Lomé, Tel : (00 228) 22 21 03 16
FAX : (00 228) 22 21 25 48
E-mail : dgbf.togo@gmail.com

- **Contacts téléphoniques**
  Secrétariat du DGBF :
  +228 22 21 03 16

- **Site Web**
  www.finances.gouv.tg
  www.togoreforme.com

EQUIPE DE REDACTION

SUPERVISION GENERALE

Kodzo Wolanyo AMAWUDA	Directeur Général du Budget et des finances
Arouna ROSHANIAN	Economiste principal UE
Saidou DIOP	Economiste principal BM
Atama DJAMENA	Coordonnateur PAGE

ENCADREMENT TECHNIQUE

Amina BILLA BAMBARA	Conseillère FMI au MEF/Togo
Komla Agbeko DAKLA	Chef de division collectivités Locales et Finances Internationale DGBF
Koku SOVI	Chef de division études budgétaires DGBF
Majesté AWUTE	Expert en gouvernance/PAGE

SECRETARIAT TECHNIQUE

Kokou BADJIDI	DGBF
Komi BOUAKA	DGBF
Abdel Fatah AMADOU	DGBF
Sédjidé Akouvi KOUHOUE	DGBF
Ahodo-Abalo TCHAMDJA	DGEAE/MEF

AUTRES MEMBRES

Kossivi Dodzi AFENUTSU	PAGE
Eli Kudzo AOUKOU	MEPSTA
Egome AMAH	Journaliste
Pyabalo BILASSE	MPDC
Aristide DJENDA	OSC
N'Lipibê GBEGBENI	Journaliste
Mathieu HOUNKPE	Journaliste
Kokou KONDO-KAO	MSHPAUS
Kossi KAMASSA	MDBJEJ
Etonam Adjovi. MODZINOU	MTP
Kokou ANATOVI	MAPAH
Mazabalo KADJAKI	MEHV
Tchalaye ZATO	DGBF/MEF
Pissanibé KOLA	DGBF/MEF
Koffi MIHESSO	ANPC
N'Pakindame LENGUE	CPSE/MDEM
Hodalo DONYISSO	DGTCP
Ekouévi EKUE-HETTA	OTR
Essowè KPALLA	Université de Lomé
Mawusé Amé HOAFA	DGBF/MEF
Nouridine KERIM	MASPTA

GLOSSAIRE ////////////

Abattement : Mesure qui permet de diminuer le montant sur lequel est calculé l'impôt.

Acompte : Modalité qui permet au contribuable d'étaler le paiement de son impôt dans le temps. La loi fiscale prévoit en général pour les impôts annuels, le versement d'acomptes destinés à éviter au contribuable d'avoir à faire des sorties de fonds trop importantes en une seule fois.

Bien immeuble: Bien matériel, qu'on ne peut pas déplacer, utilisable pour satisfaire un besoin. Exemples : un terrain ou un bâtiment.

Contribuable: Toute personne qui doit payer l'impôt.

Cordon douanier: Dispositif mis en place par l'administration des douanes tout au long du territoire national à des fins de prise en charge et de dédouanement des marchandises présentées aux frontières à l'import ou à l'export.

Etats financiers: Documents qui permettent d'apprécier la situation financière et économique d'une entreprise. Exemple : le bilan, le compte de résultat, etc.

Exonération: Dispense de payer une partie ou la totalité d'un impôt ou d'une taxe pour une période donnée.

Exportation : Vente à l'étranger de tout ou partie de la production des biens et services du pays.

Importation : Achat à l'étranger, de biens et services pour le pays.

Mutation foncière: Transfert du droit de propriété d'un bien immobilier par un acte volontaire ou forcé, à titre onéreux ou gracieux.

Pouvoir d'achat : Capacité des ménages à pouvoir acheter des biens et services grâce à leur revenu disponible.

Prélèvement national de solidarité : Taxe qui permet à l'Etat de faire face aux dépenses d'ordre sociales au sein de l'UEMOA.

Produit intérieur brut: Valeur de tous les biens et services produits dans le pays au cours d'une année. C'est l'ensemble des richesses produites dans le pays au cours d'une année.

Redevance : Prélèvement obligatoire à l'occasion d'une opération de service public. Elle est la contrepartie monétaire d'un service rendu.

Retenue à la source : Prélèvement de l'impôt effectué lors de l'encaissement de certains revenus

Redevable légal : Contribuable, légalement reconnu par le service des impôts, qui collecte l'impôt auprès du redevable réel (contribuable qui supporte l'impôt) et se charge de le reverser dans les caisses du Trésor public.

Secteur primaire : Domaine d'activités productrices de matières non transformées (agriculture, pêche, élevage, mines, etc.).

Secteur secondaire : Domaine d'activités liées à la transformation des matières premières issues du secteur primaire (industries manufacturières, constructions, etc.).

Secteur tertiaire : Regroupement d'un vaste champ d'activités comme commerce, transports, administration, finances, immobiliers, éducation, santé, action sociale, etc.

Système déclaratif : Système fiscal dans lequel le contribuable déclare lui-même ses impôts à payer et procède à leur payement.

Taux de pression fiscale : Rapport entre les recettes fiscales et le PIB (richesse nationale).

NOTES ////////////////

BUDGET CITOYEN
BUDGET CITOYEN
BUDGET CITOYEN
BUDGET CITOYEN
BUDGET CITOYEN

BUDGET CITOYEN 2022 TOGO

2022 2022 2022
2022 2022 2022
2022 2022 2022
2022 2022 2022
2022 2022 2022

REPUBLIQUE TOGOLAISE